

PÉTROLE / OPEP+

L'ALGÉRIE ET SIX AUTRES PAYS MAINTIENNENT LEUR NIVEAU DE PRODUCTION INCHANGÉ EN OCTOBRE

L'Algérie et six autres pays de l'Opep+, disposant de capacités d'ajustement volontaire de leur production, ont convenu, dimanche, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois d'octobre, au regard de l'évolution du marché pétrolier international, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures.



P.4

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 25 Rabie El-Aouel 1448 - 7 Septembre 2026 - N° 1382 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

NIGER

LA FRANCE MISE EN CAUSE DANS LA TENTATIVE DE DÉSTABILISATION DU PAYS



Le gouvernement nigérien a mis en cause la France dans la tentative de déstabilisation du pays, affirmant avoir constitué une "documentation conséquente" sur cette "agression" et se réservant le droit d'intenter des actions devant la justice internationale.

P.7

APRÈS LA SOLIDARITÉ DONT LES ALGÉRIENS ONT FAIT PREUVE DURANT LES DERNIERS INCENDIES

LE CNDH REND HOMMAGE AUX VALEURS ET VERTUS DE NOTRE PEUPLE

À l'occasion de la Journée internationale de la charité, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a exprimé, hier dimanche par voie de communiqué, sa reconnaissance envers les élans généreux et les engagements volontaires qui animent profondément le tissu social algérien.

P.2

TENUE HIER D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES A L'ORDRE DU JOUR NOTAMMENT LA RENTRÉE SCOLAIRE ET LE SUIVI DE NOMBRE DE PROJETS STRATÉGIQUES



P.3

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de Code pénal, à des exposés, dont celui relatif aux préparatifs de la rentrée scolaire, ainsi qu'au suivi de l'état d'avancement de nombre de projets stratégiques, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

DEVOIR DE MÉMOIRE

CONFÉRENCE HISTORIQUE CONSACRÉE À LA BATAILLE DE "DJEBEL MENAOUAR"

La bataille de " Djebel Menaouar " a été au centre d'une conférence historique organisée, dimanche à Mascara, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la stratégie militaire adoptée lors de cette bataille mémorable et sur la lourde défaite infligée aux forces de l'armée coloniale française.

P.16

APRÈS LA SOLIDARITÉ DONT LES ALGÉRIENS ONT FAIT PREUVE DURANT LES DERNIERS INCENDIES

LE CNDH REND HOMMAGE AUX VALEURS ET VERTUS DE NOTRE PEUPLE

À l'occasion de la Journée internationale de la charité, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a exprimé, ce dimanche par voie de communiqué, sa reconnaissance envers les élans généreux et les engagements volontaires qui animent profondément le tissu social algérien.

Par Ali Boudefel

Le CNDH a rappelé, en cette circonstance, que l'œuvre philanthropique, quand elle s'appuie sur le respect de la dignité, l'équité, la lutte contre les discriminations et la fraternité, incarne une valeur universelle et un moteur essentiel pour la promotion des libertés fondamentales. Il a également souligné que cette tradition de partage et de soutien mutuel constitue un marqueur identitaire de l'Algérie, traduisant les principes collectifs vivants à travers les multiples actions menées par les citoyens, les acteurs institutionnels, les associations et les différentes forces vives, en faveur des personnes vulnérables et défavorisées.

Le CNDH a en outre relevé que ces démarches participent à l'enracinement d'une éthique de l'engage-



ment citoyen et du service bénévole, tout en consolidant les réflexes de coopération et de solidarité face aux

enjeux sociaux et humanitaires, dans le cadre fixé par la Constitution et l'arsenal juridique national. Dans la

même ligne, il a préconisé de poursuivre l'impulsion donnée aux activités caritatives et aux projets bénévoles, tout en veillant au respect des textes fondamentaux et réglementaires, afin de renforcer les liens de fraternité, la cohésion collective et le sens des responsabilités partagées, pour bâtir une communauté harmonieuse et solidaire, où l'humain et sa noblesse demeurent au centre de toute démarche sociale et humanitaire.

Rappelons que la Journée internationale de la charité, fixée au 5 septembre, fut instituée par la résolution 67/105 de l'Assemblée générale des Nations unies en date du 17 décembre 2012, en hommage à l'apport de l'action caritative dans l'allègement des détresses humaines.

A.B

MOHAMED BOUNAAMA L'A SOULIGNÉ HIER

IL EST NÉCESSAIRE D'ÉLABORER UNE CARTOGRAPHIE NATIONALE DES ARCHIVES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le Directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounaama, a souligné, dimanche à Alger, la nécessité d'établir une cartographie nationale des archives des collectivités locales, à même de contribuer à l'élaboration de stratégies permettant la prise de décision.

S'exprimant à l'ouverture des travaux des conférence régionales sur la gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales à la lumière de la transformation numérique, M. Bounaama a insisté sur l'importance d'établir une cartographie nationale des archives des collectivités locales, afin de "préserver le précieux fonds d'archives du secteur" et de "valoriser le rôle pionnier des archives, en tant qu'élément contribuant à l'élaboration de stratégies permettant la prise de décision", et ce, parallèlement à l'établissement d'une cartographie nationale des ressources humaines agréées dans le domaine de la gestion des archives et des documents.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent ces conférences régionales, dont les travaux ont débuté à Alger, dans le cadre de la dynamique nationale visant à "mettre en place une administration numérique efficace, capable de répondre aux exigences de la bonne gouvernance et d'assurer la protection et la valorisation du patrimoine institutionnel, composante et ressource essentielle de la mémoire nationale", a poursuivi

M. Bounaama.

Ces efforts tendent à "reconstruire un système national intégré de gestion des documents, en tant qu'élément central du processus de réforme administrative, de garantie de la continuité du service public, de préservation des droits et de rationalisation de la prise de décision".

De son côté, le Directeur général de la modernisation, de la documentation et des archives au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Amar Bouderbala, a relevé que l'organisation de ces rencontres témoigne de "l'engagement du ministère et des services des Archives nationales à unifier les efforts et à accompagner les mutations que connaît l'administration publique, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique et ce qu'elle exige en matière de développement des méthodes de gestion des documents et d'ancrage des mécanismes de préservation de la mémoire institutionnelle et nationale". Dans le cadre des efforts visant à unifier les procédures de gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales à la lumière de la transformation numérique, M. Bouderbala a rappelé la mise en place d'un ensemble d'outils de travail de référence permettant d'organiser et de gérer le volume croissant des documents produits ou reçus au niveau des wilayas et

des communes.

Pour ce qui est du contrôle et du suivi des archives des collectivités locales, "un programme d'inspection des services d'archives de 19 wilayas a été établi, entre 2025 et 2026, pour faire le point sur la situation générale de la gestion des archives et parvenir à une gestion optimale de ces services", a-t-il dit.

De son côté, le Directeur général de l'Ecole nationale d'administration (ENA), Abdelmalik Mezhouda, a mis en lumière l'importance des archives en tant que "mémoire de l'établissement", soulignant que "la transformation des documents en données numériques soulève des enjeux qui nécessitent l'adoption d'un ensemble de mesures adaptées à ce type d'archives, avec, en premier lieu, la qualification de la ressource humaine".

A noter que les travaux de cette rencontre se poursuivent autour de trois ateliers. Le premier est consacré aux procédures de gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales, tandis que le deuxième porte sur la structuration de la fonction d'archiviste au niveau des collectivités locales, à travers l'examen de la situation des ressources humaines spécialisées. Le troisième atelier est, quant à lui, dédié à la protection et au traitement des archives historiques antérieures à 1962.

RA

LA DIRECTRICE DE CETTE ÉCOLE, LEILA MOKHNACHE, L'A ANNONCÉ HIER

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SERA RENFORCÉE

Le parcours de formation à l'Ecole nationale supérieure des énergies renouvelables, de l'environnement et du développement durable (ENSEREDD) de Fesdis (Batna) sera renforcé, dès la rentrée universitaire 2026-2027, par l'ouverture d'un département d'informatique, a indiqué, dimanche, la directrice de cette école, Leila Mokhnache.

La même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce nouveau département "constitue une valeur ajoutée et reflète l'engagement de l'école à étendre son offre de formation en suivant les évolutions scientifiques et technologiques, contribuant ainsi à former des compétences capables d'innover et de répondre aux exigences de la transformation numérique et du développement national".

La première promotion de ce département com-

prendra les étudiants titulaires du baccalauréat de la session 2026, orientés vers l'école, qui auront la possibilité, tout au long de leur parcours universitaire, de recevoir une formation dans des spécialités de pointe dans le domaine de l'informatique, y compris celles qui intègrent l'intelligence artificielle et la technologie industrielle, a souligné Mme Mokhnache. Ce domaine de formation sera ajouté, a-t-elle également indiqué, au champ des sciences et des technologies qui se subdivise, après achèvement du tronc commun (formation préparatoire de deux ans), en cinq spécialités, à savoir "énergies renouvelables", "génie des réseaux industriels et intelligence artificielle", "microélectronique" (conception des circuits intégrés), "l'électrotechnique" et "l'hydrogène vert". La directrice de l'ENSEREDD a souligné que la nouvelle année universitaire verra aussi le lancement d'une forma-

tion conjointe algéro-italienne pour une première promotion en spécialité microélectronique (conception de circuits intégrés).

Elle a rappelé, à ce propos, le "grand succès" de l'expérience de formation conjointe algéro-allemande dans le domaine de l'hydrogène vert, couronnée à la fin de l'année universitaire écoulée (2025-2026), par la remise de diplômes à la première promotion de l'école, composée de 24 ingénieurs dans cette spécialité.

Mme Mokhnache a conclu en faisant savoir que des travaux d'extension des installations pédagogiques sont actuellement en cours pour une capacité totale d'environ 1.000 places, comprenant la construction de nouveaux laboratoires de recherche et le réaménagement des auditoriums afin d'offrir de meilleures conditions aux étudiants.

RA

TENUE HIER D'UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES A L'ORDRE DU JOUR NOTAMMENT LA RENTRÉE SCOLAIRE ET LE SUIVI DE NOMBRE DE PROJETS STRATÉGIQUES

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de Code pénal, à des exposés, dont celui relatif aux préparatifs de la rentrée scolaire, ainsi qu'au suivi de l'état d'avancement de nombre de projets stratégiques, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de Code pénal, à des exposés, dont celui relatif aux préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027, ainsi qu'au suivi de l'état d'avancement de la réalisation des projets stratégiques suivants : la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba-Oued Kebrt-Port d'Annaba, le projet de quai minéralier dans le cadre de l'extension du Port d'Annaba et la ligne ferroviaire El Meniaa-In Salah-Tamanrasset. A l'entame de la réunion du Conseil des ministres, et suite à la présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement durant la période écoulée, Monsieur le président de la République a souhaité la bienvenue aux nouveaux ministres, nommés lors du récent remaniement, leur souhaitant plein succès dans l'accomplissement des missions qui leur sont dévolues.

Monsieur le président de la République a salué hautement l'élan de solidarité des enfants de l'Algérie, de l'intérieur du pays et de l'étranger, envers leurs frères touchés par les incendies, soulignant que cette mobilisation renforce sa fierté et son estime à l'endroit de toutes les composantes du peuple algérien, qui a agi comme un seul homme, de l'extrême Sud à l'extrême Nord et de l'extrême Est à l'extrême Ouest, donnant ainsi une image belle et éclatante de l'Algérie à travers le monde.

Monsieur le président de la République a adressé ses remerciements à l'ensemble des fonctionnaires, personnels et agents dans les différents secteurs, à commencer par la Protection civile relevant du secteur de l'Intérieur, la société Sonelgaz relevant du secteur des Energies renouvelables, la société Mobilis relevant du secteur de la Poste et des Télécommunications, ainsi que le secteur des Travaux publics, soulignant que leurs interventions pour assurer, dans un délai record, un retour à la normale dans les régions touchées, notamment à travers le rétablissement de l'électricité, de l'eau et de l'internet, constituent un grand honneur pour les responsables en charge de ces secteurs.

Monsieur le président a également enjoint d'entamer, cette semaine, le versement des indemnités, en veillant impérati-



vement à tenir le citoyen à l'écart de toute procédure bureaucratique dans cette opération.

Il a enjoint à Monsieur le ministre de l'Agriculture de suivre immédiatement, sur le terrain et de près, l'opération d'indemnisation dans le secteur agricole, notamment l'indemnisation des propriétaires de cheptel, d'autant que le secteur dispose d'un nombre suffisant de têtes de bétail pour mener à bien cette opération.

Dans un autre volet relatif à l'encouragement de la production nationale, Monsieur le président de la République a instruit le Gouvernement de prendre immédiatement les mesures nécessaires afin que les sociétés et entreprises nationales contribuent effectivement à augmenter la production à tous les niveaux, en vue de répondre aux besoins liés à l'équipement des grandes infrastructures en différents biens et services, et ce, afin de continuer à consolider l'économie nationale et de s'éloigner davantage d'une politique d'importation non étudiée et sans objectif.

Concernant le projet de Code pénal : Monsieur le président de la République a insisté pour que les amendements à ce projet de loi se limitent, outre ses précédentes orientations, à l'exécution de la peine de mort dans les deux cas suivants : -Les auteurs et les commanditaires des incendies volontaires.

-Les ravisseurs de mineurs et les

auteurs de sévices sur mineurs.

Concernant la rentrée scolaire 2026-2027 : -Monsieur le président de la République a instruit le ministre du secteur de veiller à une meilleure exploitation des acquis et des avantages récemment réalisés dans le secteur de l'éducation, dans le cadre d'une gestion méthodique et étudiée, à même d'assurer la qualité et la performance nécessaires pour une rentrée scolaire réussie.

Un investissement judicieux dans les ressources humaines considérables dont dispose désormais le secteur, lesquelles ont acquis une grande expérience depuis l'indépendance.

Monsieur le président de la République a ordonné de tenir l'école à l'écart de tout courant idéologique et de tout conflit politique stérile, afin que le débat au sein du secteur demeure purement pédagogique.

S'abstenir de tout tapage médiatique concernant d'éventuels changements dans le secteur de l'éducation, chaque proposition devant être débattue exclusivement en Conseil des ministres.

Concernant l'Agence nationale d'archéologie, son organisation et son fonctionnement : - Monsieur le président de la République a souligné la nécessité d'opérer, à travers la création de cette agence, une révolution scientifique dans le domaine archéologique, les fouilles en particulier. Il incombera à l'agence d'œuvrer à

promouvoir la profondeur du patrimoine algérien et son impact civilisationnel, à travers les différentes périodes de l'histoire, de par sa richesse et sa diversité, s'étendant sur 3.000 ans depuis le Royaume de Numidie et sa capitale Constantine à ce jour, qui mérite d'être davantage valorisé et mis en lumière.

Cette instance devra jouir d'une autonomie financière et administrative, sous la tutelle directe de la Présidence de la République.

Concernant la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba-Oued Kebrt-Port d'Annaba : - Monsieur le président de la République s'est félicité du rythme d'avancement des travaux pour la livraison du projet dans les délais impartis et le lancement de la production en mars 2027.

Concernant la ligne ferroviaire reliant Tamanrasset au Nord du pays, en passant par Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa-In Salah-Tamanrasset : Monsieur le président de la République a affirmé que cette ligne stratégique constitue une priorité absolue, appelant à concentrer les efforts pour garantir sa livraison dans les délais impartis et sa mise en service à la fin de 2028, en tant que réalisation historique et inédite dans l'Algérie victorieuse. La réunion du Conseil des ministres s'est achevée par l'approbation de décrets et de décisions individuelles".

RA/APS

HAUT-COMMISSARIAT À LA NUMÉRISATION INTÉGRATION DE LA PLATEFORME DU SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE AU PORTAIL NATIONAL DES SERVICES NUMÉRIQUES GOUVERNEMENTAUX

Le Haut-commissariat à la numérisation a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'intégration de la plateforme du secteur des travaux publics et des infrastructures de base au Portail national des services numériques gouvernementaux (Dzair Digital Services), afin de permettre aux opérateurs d'accéder facilement aux services numériques qui leur sont dédiés.

Dans le cadre de "la mise en œuvre des hautes instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 12 juillet 2026,

portant sur l'élargissement de l'offre de services numériques via le Portail national des services numériques gouvernementaux et le renforcement de l'interopérabilité entre les secteurs, le Haut-commissariat à la numérisation annonce, en coopération avec le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, l'intégration de la plateforme du secteur au Portail national +Dzair Digital Services+, afin de permettre aux opérateurs d'accéder facilement aux services numériques qui leur sont dédiés", a précisé la même source.

Cette opération s'inscrit dans le

cadre du "processus de numérisation des services liés à la qualification et à la classification professionnelles des entreprises, ainsi qu'à l'agrément des bureaux d'études privés", selon le communiqué, qui explique que "les opérateurs concernés peuvent désormais déposer leurs dossiers en ligne via le Portail national et suivre les différentes étapes de leur traitement, sans avoir à se déplacer auprès de l'administration centrale ou des directions des travaux publics des wilayas".

Ce service numérique "permet de simplifier les procédures admi-

nistratives et de réduire les délais de traitement des dossiers, tout en améliorant la qualité des services et en renforçant la transparence et l'efficacité dans la gestion des dossiers, pour un service public de qualité au profit des entreprises de réalisation et des bureaux d'études", ajoute la même source, soulignant que, dans le cadre de la concrétisation du processus de transformation numérique, de nouveaux services seront progressivement intégrés au Portail national des services numériques gouvernementaux.

RA

PÉTROLE / OPEP+

L'ALGÉRIE ET SIX AUTRES PAYS MAINTIENNENT LEUR NIVEAU DE PRODUCTION INCHANGÉ EN OCTOBRE

L'Algérie et six autres pays de l'Opep+, disposant de capacités d'ajustement volontaire de leur production, ont convenu, dimanche, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois d'octobre, au regard de l'évolution du marché pétrolier international, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures.

La décision a été prise lors d'une réunion de coordination tenue par visioconférence, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, aux côtés des ministres en charge du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. Le quota de production de l'Algérie demeurera ainsi fixé

à 1,007 million de barils par jour au titre du mois d'octobre. Les ministres ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à poursuivre une coordination étroite entre les sept pays et à assurer un suivi attentif et continu de l'évolution du marché pétrolier international, en vue de contribuer à sa stabilité et à son équilibre.

RE



PROJETS D'ÉLECTRICITÉ ET D'ÉNERGIE SOLAIRE AU NIGER

ADJAL PRÉSIDE UNE RÉUNION CONSACRÉE AU SUIVI DE LEUR ACCÉLÉRATION

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche, une réunion de travail consacrée au suivi de nombre de projets énergétiques prioritaires en cours de réalisation au Niger, notamment dans les domaines de l'électricité et de l'énergie solaire, indique un communiqué du ministère.

La réunion a porté sur l'état d'avancement des projets program-

més dans la ville d'Agadez concernant la réalisation de réseaux de transport et de distribution d'électricité, le renforcement des capacités de production d'énergie électrique grâce à une turbine mobile et la réalisation d'une centrale de production d'énergie solaire, précise le communiqué.

La rencontre a permis de passer en revue les résultats des études relatives aux projets de réhabilitation

et de développement des réseaux de transport et de distribution d'électricité dans la ville de Niamey, qui contribueront à améliorer les performances du réseau et à garantir la fiabilité et la continuité de l'approvisionnement en électricité.

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer le suivi technique des projets et d'accélérer leur rythme de réalisation, conformément à l'approche adoptée

dans le cadre de la coopération énergétique entre l'Algérie et le Niger.

M. Adjal a souligné que ces projets contribueront au développement des infrastructures énergétiques au Niger et à l'amélioration du service public de l'électricité, renforçant ainsi la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de l'énergie.

RE

RENTÉE SCOLAIRE

4^E ÉDITION DE LA FOIRE "LEMSID" DU 14 AU 26 SEPTEMBRE À ALGER

La 4e édition de la Foire de la rentrée scolaire (Lemsid) se tiendra du 14 au 26 septembre au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), avec la participation d'opérateurs économiques et d'acteurs des domaines des fournitures et équipements scolaires et de bureau, a indiqué la Société Algeria Exhibitions, filiale du groupe Safex. Ce rendez-vous annuel réunira, outre les entreprises activant dans le domaine des fournitures et équipements scolaires et de bureau, des exposants spécialisés dans les livres, la formation, l'habillement, les produits alimentaires et les services destinés aux familles et aux établissements éducatifs.

Initialement prévue du 17 au 27 septembre, cette Foire a été reprogrammée du 14 au 26 septembre afin de "garantir les meilleures conditions organisationnelles et d'offrir une expérience optimale" aux exposants et aux visiteurs, contribuant ainsi à une meilleure préparation de la rentrée scolaire, précise la même source.

Cette manifestation vise à offrir un espace commercial intégré pour l'exposition

et la commercialisation des produits et services liés à la rentrée scolaire, et à permettre aux consommateurs d'acquiescer les fournitures et équipements scolaires et de bureau à des prix compétitifs, ce qui permettra d'alléger les charges de la rentrée scolaire, de renforcer la concurrence et d'améliorer la qualité de l'offre destinée aux familles.

Pour rappel, des foires commerciales et des marchés de proximité dédiés à la vente de manuels, d'articles et de fournitures scolaires ont été ouverts samedi à travers les 69 wilayas, en coordination entre les walis de la République et les services du commerce intérieur et de la régulation du marché, en prévision de la rentrée scolaire prévue le lundi 21 septembre.

Organisés sous le slogan "Ensemble pour une rentrée scolaire réussie", ces espaces connaissent une forte affluente des citoyens et des parents d'élèves venus dans les différents stands pour acquiescer des articles scolaires et bénéficier de la diversité des produits proposés et des multiples choix disponibles à des prix abordables.

RA

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS D'IMPORTATION

PLUS DE 130 MILLIARDS DE DOLLARS DE DEMANDES DÉPOSÉES PAR DES ENTREPRISES EMPLOYANT AU PLUS 5 SALARIÉS

Le traitement des dossiers relatifs aux programmes prévisionnels d'importation pour le deuxième semestre 2026 a révélé que 3.961 opérateurs économiques employant entre zéro et cinq salariés ont introduit des demandes d'importation pour une valeur globale de 130,32 milliards de dollars, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Ces données, extraites de la plateforme numérique dédiée à l'importation des matières premières et des intrants de production, soulèvent des interrogations quant à la cohérence de certaines prévisions d'importation avec la taille des entreprises concernées et le nombre de salariés déclarés, précise le ministère.

Dans le détail, les données indiquent que 149 opérateurs n'employant aucun salarié ont formulé des demandes d'importation d'une valeur totale de 484,58 millions de dollars, tandis que 949 opérateurs employant un seul salarié ont introduit des demandes d'une valeur de 21,84 milliards de dollars.

La valeur des demandes d'importation déposées par 851 opérateurs employant deux salariés s'est élevée à 88,76 milliards de dollars, contre 15,52 milliards de dollars de demandes introduites par 722 opérateurs employant

trois salariés, 1,74 milliard de dollars par 641 opérateurs employant quatre salariés, et 13,84 milliards de dollars par 649 opérateurs employant cinq salariés.

Dans ce contexte, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a décidé d'ouvrir une enquête, en coordination avec les secteurs ministériels concernés, afin de procéder à un audit des matières premières, des intrants de production et des équipements importés par ces entreprises durant le premier semestre 2026, ainsi que durant les années précédentes.

Les opérations d'audit porteront, selon le ministère, sur la conformité des quantités et des valeurs importées avec la nature de l'activité déclarée, les capacités réelles de production, le nombre de travailleurs déclaré, ainsi que le volume réel de l'activité économique des entreprises concernées.

Le ministère a souligné que le caractère prévisionnel des programmes d'importation ne signifie nullement que ces prévisions soient déconnectées de la réalité économique de l'entreprise ou disproportionnées à ses capacités et besoins réels, précisant que les mesures adéquates seront prises sur la base des résultats de l'enquête et de l'audit, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

RE

HYDRAULIQUE ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE À TLEMCEM

MAGHNIA SE PRÉPARE À IRRIGUER 1.000 HECTARES AVEC DES EAUX ÉPURÉES

Dans la wilaya de Tlemcen, le raccordement du périmètre irrigué de Maghnia à la station d'épuration se poursuit, a fait savoir dimanche la direction locale de l'Hydraulique de la wilaya.

Par Kahina Baghdad

Cette opération doit permettre, dans une première étape, d'acheminer vers le périmètre 60.000 mètres cubes d'eaux usées traitées quotidiennement. Ces ressources seront destinées à l'irrigation d'une superficie de 1.000 hectares, sur les 4.500 hectares que compte actuellement le périmètre agricole de Maghnia, précise la même source.

Le projet est mené en parallèle avec les travaux d'agrandissement et de réhabilitation de la station d'épuration de la ville, auxquels s'ajoute l'installation d'un dispositif de traitement tertiaire. Ces interventions doivent porter la capacité de production de l'infrastructure à 60.000 mètres cubes d'eau épurée par jour.



Grâce à ce niveau supplémentaire de traitement, les agriculteurs pourront diversifier les productions pouvant être arrosées avec ces eaux, notamment les cultures maraîchères, souligne la direction locale de l'Hydraulique.

Dans le même cadre, l'étude consacrée à l'extension du périmètre irrigué sur 2.500 hectares en plus est

achevée. Cette nouvelle superficie sera approvisionnée depuis le barrage de Bougherara, avec un volume annuel fixé à 15 millions de mètres cubes d'eau, selon la même source.

La wilaya de Tlemcen dispose, pour rappel, de trois périmètres destinés à l'irrigation agricole. Celui de Maghnia couvre 4.500 hectares, tan-

dis que le périmètre de Hennaya s'étend sur 912 hectares. Le périmètre Tafna-Isser, pour sa part, totalise 6.490 hectares, dont 1.714 hectares se trouvent dans la wilaya d'Aïn Temouchent et 4.776 hectares dans celle de Tlemcen.

K.B

RENTREE UNIVERSITAIRE MOBILISATION GÉNÉRALE POUR SA RÉUSSITE À ADRAR

Les services des œuvres universitaires de la wilaya de Tindouf ont mobilisé différents moyens humains et matériels et finalisé plusieurs dispositions en prévision de la rentrée universitaire 2026-2027, afin d'assurer aux étudiants des conditions d'accueil favorables, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction des œuvres universitaires de la wilaya.

Les préparatifs portent notamment sur la mise à niveau des structures d'hébergement, de restauration et de transport, ainsi que sur l'amélioration des conditions de prise en charge des étudiants et des services qui leur sont proposés. Ils prévoient également le renforcement de la coordination entre l'Université de Tindouf et les services des œuvres universitaires, conformément aux orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Dans ce cadre, la cité universitaire "Nour El Bachir", d'une capacité de 500 lits, a bénéficié de travaux d'aménagement extérieur ayant permis d'améliorer son environnement et de réhabiliter son cadre général en prévision de l'accueil des étudiants durant la prochaine année universitaire.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur par intérim des œuvres universitaires, Mohamed El Amine Saïd, a précisé que ces travaux avaient été réalisés dans un "délai très court", saluant les efforts consentis par les différents services concernés, notamment la Direction de l'urbanisme et de la construction, ainsi que l'accompagnement de l'Université de Tindouf.

Le même responsable a assuré que les préparatifs de la rentrée universitaire "se déroulent dans de bonnes conditions", estimant qu'aucun déficit ne devrait être enregistré en matière d'hébergement, de transport ou de restauration, au regard des moyens mobilisés et des mesures prises pour accueillir les étudiants dans les meilleures conditions.

Il a également indiqué que les demandes de bénéfice des services d'hé-

bergement, de transport, de restauration et de la bourse universitaire sont introduites exclusivement via la plateforme numérique, les dossiers étant traités électroniquement conformément aux conditions fixées pour chaque prestation.

En matière de transport universitaire, cinq lignes ont été mobilisées afin de couvrir les différentes zones de la wilaya. Aucun déficit n'a été enregistré dans ce domaine jusqu'à présent, a assuré le responsable.

Par ailleurs, les services des œuvres universitaires devraient être renforcés par de nouveaux équipements destinés à la restauration. Le restaurant universitaire fera également l'objet d'une opération de rénovation et de réhabilitation visant à améliorer les conditions de préparation et de distribution des repas durant la prochaine année universitaire.

S'agissant de la bourse universitaire, Mohamed El Amine Saïd a expliqué que les étudiants introduisent leurs demandes via la plateforme numérique, en fournissant les documents requis selon le niveau d'étude. Les dossiers sont ensuite traités électroniquement et acceptés automatiquement lorsque les conditions d'éligibilité sont remplies.

Les étudiants ne résidant pas dans les cités universitaires peuvent, pour leur part, bénéficier des services de transport, de restauration et de bourse, tandis que l'accès à l'hébergement demeure soumis à des critères précis, notamment celui de la distance. Une priorité est ainsi accordée aux étudiants provenant de l'extérieur de la wilaya ou de communes autres que celle de leur lieu de résidence.

Le directeur par intérim des œuvres universitaires a enfin affirmé que ses services œuvraient à assurer une rentrée universitaire "réussie et à la hauteur des attentes", à travers la mobilisation des équipements et services nécessaires et le renforcement de la prise en charge des étudiants, afin de garantir le déroulement de l'année universitaire dans des conditions favorables.

R.R

TIARET OUVERTURE DE PLUSIEURS MARCHÉS DE PROXIMITÉ POUR LA VENTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

Par Halim Dardar

Sept marchés de proximité destinés à la commercialisation des fournitures scolaires ont été mis en place, dimanche dans la wilaya de Tiaret, afin d'offrir aux familles la possibilité de se procurer l'ensemble des articles nécessaires pour la prochaine rentrée scolaire à des tarifs avantageux, a précisé le directeur du commerce intérieur et de la régulation du marché national, Abdelhakim Sayeh.

A l'occasion du lancement du marché de proximité à la Maison de la culture et des arts « Ali Mâachi », situé au chef-lieu de wilaya, sous la responsabilité du Secrétaire général de la wilaya en charge de la gestion de ses affaires, Rabah Mourad Yezza, M. Sayeh a indiqué que ces espaces proposent diverses fournitures scolaires, dont les articles scolaires, les manuels, les cartables et les tabliers, et que la tenue de cette activité se poursuivra jusqu'à la fin du mois de septembre.

Cette rencontre commerciale regroupe 42 exposants, principalement des grossistes spécialisés dans les fournitures scolaires, qui présentent leurs produits à prix diminués, ainsi que des artisans de la région spécialisés dans la réalisation et la fabrication de tabliers et de cartables.

Le Centre de wilaya de distribution et d'édition pédagogique prend aussi part à cette manifestation en mettant à disposition des manuels scolaires destinés aux différents niveaux d'enseignement.

Ces marchés sont répartis entre les communes de Tiaret, Sougueur, Frenda, Rahouia, Mahdia, Mechraâ Safa et Medroussa, donnant ainsi aux habitants de ces localités et des communes voisines la possibilité de s'approvisionner en fournitures scolaires dans de bonnes conditions, et à des prix accessibles aux différentes catégories de la population.

Pour sa part, le Secrétaire général de la wilaya en charge de la gestion de ses affaires a exprimé son appréciation pour l'engagement des commerçants, des artisans et des divers organismes, estimant que cette initiative vise à soutenir les familles, en particulier celles disposant de revenus modestes, et à leur permettre d'acquérir les fournitures scolaires de leurs enfants à des tarifs raisonnables, tout en leur garantissant de bonnes conditions.

Le responsable a également souligné qu'une part substantielle des articles exposés est produite localement, ce qui met en valeur leur qualité et leur variété, contribuant ainsi à accroître la contribution des producteurs et artisans locaux à la réponse aux besoins du marché à l'approche de la rentrée scolaire.

H.D

TABAC EN AFRIQUE

PRODUCTION EN HAUSSE MAIS DÉPENDANCE ACCRUE AUX IMPORTATIONS DE PRODUITS FINIS

En Afrique, la culture du tabac reste circonscrite à un nombre restreint de nations. À l'instar de la plupart des ressources agricoles brutes, la répartition des bénéfices tout au long de la chaîne de commercialisation reste inégale : les feuilles non transformées constituent l'essentiel des exportations, alors que les articles manufacturés issus de cette plante sont acquis sur les marchés extérieurs.

Par Saïd Slimani

Le 31 août dernier, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a dévoilé la seconde version de son étude consacrée à la situation de la production et des échanges de tabac sur le continent africain. S'appuyant sur des statistiques actualisées jusqu'en 2024, ce rapport souligne l'essor de la part africaine dans le volume mondial de feuilles, tandis que les achats de cigarettes fabriquées connaissent une progression rapide. Cinq indicateurs résument les points saillants de cette analyse.

Entre 2012 et 2024, la quantité de feuilles récoltées en Afrique a augmenté de 8,61 %. Cette évolution s'oppose nettement au mouvement planétaire, où la production a fléchi de 18,8 % durant la même période.

En 2024, le continent a fourni environ 639 130 tonnes de tabac brut, soit 10,8 % du total mondial évalué à près de 5,9 millions de tonnes. Parallèlement, les surfaces dédiées à cette plante n'ont régressé que de 1,7 % entre 2012 et 2024 en Afrique, alors qu'elles se sont réduites de plus de 20 % au niveau global.

Cette hausse survient malgré des rendements africains toujours inférieurs à la moyenne internationale. En 2024, ils atteignaient approximativement 1 151 kg par hectare, soit environ les deux tiers du rendement moyen observé dans le monde.

En 2024, les cinq États africains les plus producteurs de tabac représentaient environ 83 % de l'ensemble continental. Le Zimbabwe arrive en



tête avec 32 % de la production régionale, suivi du Malawi (17,1 %), de la Tanzanie (16,2 %), du Mozambique (12,3 %) et de l'Ouganda (5 %).

De manière plus large, les dix premiers pays concentrent près de 93 % de l'offre africaine. Cette répartition géographique a connu des mutations significatives depuis quelques décennies. Si le Malawi et le Zimbabwe étaient les leaders du continent en 1995, la Tanzanie et le Mozambique ont considérablement accru leurs récoltes et figurent à présent parmi les acteurs majeurs à l'échelle planétaire.

En 2024, les ventes extérieures de tabac en feuilles par l'Afrique ont atteint 2,37 milliards de dollars, contre 1,88 milliard en 2012, soit une hausse de 25,6 %. Le continent dégage donc un excédent commercial d'environ 1,75 milliard de dollars pour ce seul produit. Le Zimbabwe est de loin le principal vendeur africain, avec des exportations évaluées à 1,15 milliard de dollars en 2024, devant le Malawi, la Tanzanie, le Mozambique et la

Zambie. Cette prépondérance commerciale reste toutefois très localisée.

La facture des importations africaines de cigarettes manufacturées s'élève à 1,77 milliard de dollars en 2024, plus du double des 833 millions de dollars enregistrés en 2012. Dans le même temps, les expéditions africaines de cigarettes n'ont augmenté que de 16 %, passant de 410 millions à 476 millions de dollars. Par conséquent, le solde négatif du continent pour ce produit s'est aggravé, passant de 422 millions de dollars en 2012 à près de 1,3 milliard en 2024.

Cette situation met en lumière un déséquilibre structurel dans la filière du tabac en Afrique : le continent, bien qu'exportateur net de matière première, reste importateur net de produits finis.

Les achats sont particulièrement soutenus dans les pays africains rattachés à la région Méditerranée orientale de l'OMS. La Libye, la Somalie, le Maroc, la Tunisie et l'Égypte comptent parmi les principaux débouchés. À

eux seuls, les États africains de cette zone concentrent plus de 61 % des importations continentales de cigarettes.

En 2024, le nombre d'adultes fumeurs dans la région Afrique de l'OMS est estimé à 65 millions, contre 59 millions en 2000. Cette croissance va à l'encontre de la tendance mondiale, où le nombre de consommateurs adultes a reculé, passant de 1 379 milliards à 1 202 milliards sur la même période.

Face à ce constat, l'OMS juge nécessaire d'évaluer l'essor de la production et des échanges de tabac à l'aune de ses conséquences sur la santé, la société et l'environnement. Elle invite également les nations productrices à intensifier les mesures encourageant la diversification des cultures et la mise en place d'activités de substitution économiquement pérennes pour les cultivateurs de tabac.

S.S

APRÈS LA CÔTE D'IVOIRE ET LA TANZANIE

UBER QUITTE LE NIGERIA ET L'OUGANDA

Par Nawal Bordji

Après s'être déjà retiré à deux reprises du continent depuis 2025, l'entreprise américaine de mobilité Uber poursuit le rétrécissement de ses opérations en Afrique, dans le cadre d'une vaste réorganisation interne à l'échelle planétaire. Sa présence sur le continent se limite désormais à quatre pays.

Le mercredi 2 septembre, Uber a officialisé la cessation simultanée de ses services au Nigeria et en Ouganda, marquant les troisième et quatrième sorties du groupe d'un pays africain en l'espace de deux ans, au même moment où il annonçait la suppression de 3300 emplois à travers le monde.

« Après une évaluation rigoureuse, nous avons pris la décision douloureuse de cesser nos activités au Nigeria et en Ouganda, à compter du 2 septembre 2026 », a déclaré la firme dans une communication adressée à ses utilisateurs, en précisant que cette mesure concerne « exclusivement ces deux marchés ».

L'interruption est effective immédiatement. Le centre d'assistance restera ouvert jusqu'au 23 septembre pour régler les questions en attente. Lancé à Lagos en 2014 puis à Kampala en 2016,

Uber met un terme à douze années d'activité au Nigeria et à dix ans en Ouganda. Une compensation spéciale sera versée aux conducteurs concernés. Les chauffeurs ayant contracté un prêt automobile auprès de Moove conservent leur dette. Cette société basée à Lagos, dans laquelle Uber a participé à une levée de fonds de 100 millions de dollars en 2024 et dont il demeure actionnaire, a levé mercredi la clause d'exclusivité qui contraignait ces conducteurs à n'opérer que sur l'application américaine. Ils pourront désormais collaborer avec Bolt et inDrive, tout en restant tenus de rembourser les montants empruntés. Un mois auparavant, Moove avait obtenu 250 millions de dollars du fonds souverain émirati Mubadala, ce qui a porté sa valorisation à 2,1 milliards de dollars. Cette injection doit notamment financer son développement dans la gestion de flottes de véhicules autonomes.

Uber recentre ses activités sur le continent

La société avait déjà quitté la Côte d'Ivoire en 2025, puis la Tanzanie le 30 janvier, à la suite d'un conflit avec le régulateur local sur les prix. Après ces quatre départs, Uber ne sera plus implanté que dans quatre nations africaines : l'Égypte, le Ghana, le Kenya et l'Afrique du Sud.

Ces retraits interviennent alors qu'Uber procède

à une refonte mondiale. Le groupe a prévu la suppression d'environ 3300 postes, soit près de 10 % de ses collaborateurs, dans le cadre d'une stratégie visant notamment à accélérer ses investissements dans les véhicules autonomes. Uber a déjà engagé plus de 10 milliards de dollars dans ce domaine. Au Nigeria, les conditions économiques s'étaient nettement détériorées. La fin des subventions sur les carburants et la forte chute du naira depuis 2023 ont alourdi les coûts pour les conducteurs, tandis que l'inflation a érodé le budget des passagers. Des chauffeurs ont manifesté à maintes reprises depuis 2017, notamment en mars 2026 à Lagos. Plus de 2500 plateformes de VTC ont tenté de s'installer dans le pays depuis 2014, selon Ibrahim Ayoade, secrétaire général du syndicat des transporteurs par application (AUATON). Uber quitte ainsi un marché nigérian où Bolt et inDrive figurent parmi les acteurs dominants, tandis qu'en Ouganda, SafeBoda et Yango comptent parmi les concurrents. Le groupe a par ailleurs démenti tout lien entre son départ et le litige qui l'opposait à l'autorité aéroportuaire nigériane concernant les prises en charge dans les aéroports.

Uber affirme néanmoins rester « profondément attaché » à l'Afrique subsaharienne.

N.B

CARTOGRAPHIE ET DÉCOLONISATION DES REGARDS

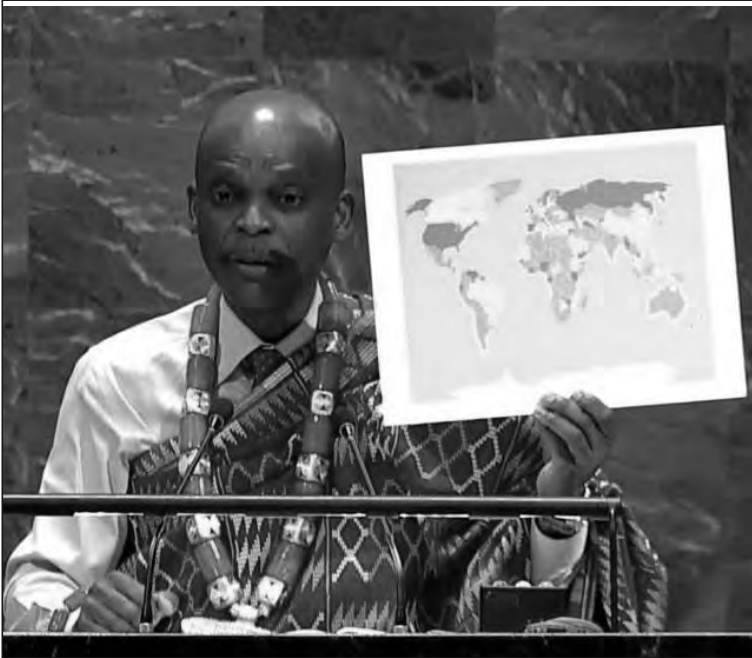
QUAND L'ONU CORRIGE LES SILENCES DE MERCATOR

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, le 4 septembre 2026, une résolution historique intitulée Corriger la carte, recueillant 164 voix pour, une seule voix contre (celle des États-Unis), et six abstentions de la part de l'Estonie, de la Géorgie, de la Lituanie, de la Moldavie, de la Serbie et de l'Ukraine. Portée diplomatiquement par le Togo, au nom des 54 États membres du groupe africain, elle a été activement soutenue par l'Union africaine ainsi que par des organisations de la société civile telles que Speak Up Africa et Africa No Filter.

Par Rihab Taleb

Les cartes du monde modernes ont été élaborées de manière systématique à partir du seizième siècle, en pleine période charnière des grandes explorations maritimes, des découvertes transocéaniques et des débuts de l'expansion coloniale européenne. C'est en 1569 que le célèbre géographe, mathématicien et cartographe flamand Gérard de Mercator a conçu le modèle de planisphère qui allait s'imposer mondialement. L'objectif de Mercator n'était pas de dresser un portrait artistique ou proportionné des terres émergées de la planète, mais de répondre à un besoin technique pour la navigation maritime de l'époque. En concevant une projection conforme qui conservait les angles, il permettait aux capitaines de navire de tracer des routes sous forme de lignes droites à la boussole – les loxodromies –, facilitant les voyages au long cours sur des océans que les puissances coloniales commençaient à cartographier pour structurer le commerce mondial et leurs empires.

Transférer une sphère terrestre tridimensionnelle sur une feuille de papier plate ou sur un écran bidimensionnel exige cependant des choix mathématiques drastiques qui génèrent des déformations physiques inévitables. C'est ainsi que l'on constate que les dimensions affichées des continents sur la projection de Mercator ne correspondent pas du tout aux superficies réelles mesurées. Sur cette représentation plane, plus on s'éloigne de l'équateur pour s'approcher des régions polaires, plus les territoires subissent un étirement et un grossissement artificiel considérable. En contrepartie, les régions situées à



proximité immédiate ou à cheval sur l'équateur se trouvent proportionnellement réduites, tassées et ravalées visuellement.

C'est de cette construction géométrique que naît le déséquilibre visuel : l'Europe, l'Amérique du Nord et les hautes latitudes apparaissent sur ces planisphères de manière extraordinairement proéminente, alors que le continent africain, l'Amérique latine ou l'Asie du Sud subissent une minoration visuelle flagrante. L'exemple le plus célèbre et le plus frappant concerne l'Afrique et le Groenland, qui semblent visuellement comparables sur de nombreuses cartes scolaires traditionnelles, alors que l'Afrique est en réalité environ quatorze fois plus vaste que cette île arctique, affichant une superficie réelle de plus de 30,4 millions de kilomètres carrés contre un peu plus de deux millions pour le Groenland.

Ce déséquilibre n'est pas né d'un calcul machiavélique ou d'un complot visant à manipuler sciem-

ment la science, mais des contraintes techniques de navigation de l'époque de Mercator. L'anomalie de proportion a donc été commise dans un but strictement maritime, pratique et géométrique. Cette distorsion a été signalée et dénoncée pour la première fois avec force dès les années 1970 par l'historien Arno Peters, qui avait tenté de bousculer les habitudes en proposant des alternatives respectant les aires, démarche prolongée au fil des décennies par des chercheurs et à travers des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer telles que Correct the Map. Lors du vote à l'ONU, les États-Unis ont motivé leur opposition en estimant que le texte promouvait un agenda idéologique inutile et détournait l'attention des véritables priorités de paix et de prospérité internationale.

Si cette représentation n'a jamais été corrigée globalement au fil des siècles, c'est principalement en raison de la puissante inertie des systèmes éducatifs, des habi-

tudes professionnelles, des représentations culturelles et des outils cartographiques numériques qui ont continué à utiliser la projection de Mercator par simple réflexe acquis, l'ancrant profondément dans les manuels scolaires, les atlas et les représentations mentales collectives, sans qu'aucune remise en cause institutionnelle ne s'impose. La résolution votée à l'ONU ne modifie juridiquement pas les frontières territoriales réelles et ne rend aucune carte obligatoire pour les États.

Elle constitue en revanche une recommandation politique et morale forte qui encourage l'utilisation d'alternatives visuelles plus fidèles, comme la projection EqualEarth, conçue en 2018 par des scientifiques pour restituer l'aire réelle des masses continentales tout en préservant au mieux la forme des pays. Il s'agit avant tout, pour les promoteurs du texte, d'offrir une alternative politique, éducative et symbolique pour corriger un biais historique profondément ancré et rééquilibrer la représentation de l'Afrique et du Sud global dans les espaces publics, les médias et les outils scolaires du monde entier.

Dans cette nouvelle cartographie mondiale adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, initiée pour corriger les distorsions historiques et restituer aux continents leurs dimensions réelles, le Sahara occidental occupe une place particulièrement commentée. Sur ces nouveaux supports officiels, le territoire sahraoui apparaît de manière distincte et séparée du Maroc. Cette délimitation visuelle est perçue comme un rappel fort du droit international, consolidant le fait que le territoire demeure inscrit sur l'agenda de l'ONU en tant que zone non autonome en attente de décolonisation.

R.T

NIGER

LA FRANCE MISE EN CAUSE DANS LA TENTATIVE DE DÉSTABILISATION DU PAYS

Le gouvernement nigérien a mis en cause la France dans la tentative de déstabilisation du pays, affirmant avoir constitué une "documentation conséquente" sur cette "agression" et se réservant le droit d'intenter des actions devant la justice internationale.

Réuni sous la présidence du président de la République du Niger, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, le Conseil des ministres a examiné la situation née de la tentative de déstabilisation qui a été orchestrée, dans la nuit du 28 au 29 août, par des éléments du Bataillon Spécial de Renseignement du Commande-

ment des Opérations Spéciales, notamment à la Base 101 de Niamey.

Dans son communiqué, le gouvernement affirme que cette opération présente "des ramifications internationales" et met directement en cause la France.

"Le Niger ne porte la guerre à aucun pays et ne nourrit pas cette velléité.

A cet égard, une documentation conséquente a été constituée sur cette agression et le Niger se réserve le droit d'intenter des actions devant la justice internationale", indique le communiqué.

Le gouvernement nigérien soutient, à ce propos, que "cette opération aux ramifications internationales a été incitée et entretenue par un vaste réseau de connivences à la tête duquel se trouve le régime français de M. Macron", ajoutant que "ces éléments félons et renégats aux-

quels on a miroité monts et merveilles étaient chargés d'accomplir le dessein non assouvi de Macron et de ses comparses dans notre pays".

Selon le même communiqué, cette tentative s'inscrit "dans la continuité de toutes les autres tendant à ébranler la volonté affichée par notre peuple dans sa marche résolue pour la souveraineté et la prise en main de nos ressources naturelles".

Le gouvernement estime également que cette action "est aussi révélatrice du double visage dont font montre certains de nos frères africains qui sont prompts à servir de passerelles aux actions déstabilisatrices des tenants du régime français", en faisant allusion aux régimes dans la région, connus pour leur complicité.

Face à ces manœuvres, les autorités nigériennes assurent que "ces manœuvres de sape

échoueront toujours, grâce à la détermination et à l'engagement sans faille de nos forces de défense et de sécurité et de l'ensemble du peuple nigérien".

Le Conseil des ministres s'est, par ailleurs, félicité de "la mobilisation de l'ensemble des forces sociales et l'élan patriotique manifesté pour soutenir les actions héroïques des forces de défense et de sécurité, avec pour fer de lance, la Garde présidentielle".

Sur le plan de la solidarité extérieure, les autorités nigériennes ont exprimé leur "reconnaissance aux pays amis", citant notamment les Etats membres de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) et l'Algérie, ainsi que d'autres pays, pour avoir "manifesté, dès le début des événements, leur solidarité à l'égard du peuple nigérien et de ses institutions".

RI

AUTOMOBILE

UNE PLUIE DE NOUVEAUTÉS
CHEZ HYUNDAI D'ICI 2030

Le constructeur coréen annonce plus de cent modèles d'ici 2030. Une stratégie offensive qui mise sur la diversité des gammes, l'innovation technologique et une implantation renforcée sur les grands marchés, en particulier aux États-Unis.

Par Yakout Abina

Hyundai s'apprête à vivre une décennie effrénée. Le constructeur coréen annonce plus de cent modèles d'ici 2030, une stratégie qui tranche avec la tendance actuelle des grands groupes à réduire leurs gammes pour préserver les marges. L'effet d'annonce impressionne, mais mérite d'être nuancé, car ces « nouveaux modèles » incluent aussi des rafraîchissements ce qui relativise l'ampleur de l'offensive. José Muñoz, directeur général de Hyundai, se montre pourtant confiant et affirme que les fondamentaux de la marque « n'ont jamais été aussi solides ». Troisième groupe automobile mondial, Hyundai occupe également la deuxième place en termes de rentabilité, ce qui



lui donne la capacité d'investir là où d'autres réduisent leurs ambitions.

Parmi les cent modèles annoncés, 58 seront destinés à l'Amérique du Nord, marché prioritaire pour le constructeur. La Corée bénéficiera de 49 nouveautés, l'Europe de 41, tandis que l'Inde et la Chine recevront respectivement 26 et 22 véhicules. En Europe, la Ioniq3 ouvrira le bal, suivie d'un SUV électrique du segment B, équivalent à batterie du

Bayon. Le nouveau Tucson, récemment dévoilé, fait partie intégrante de ce plan.

Au-delà du volume, Hyundai entend marquer les esprits par la technologie. Le grand Santa Fe, arrivé à sa cinquième génération, sera décliné en version électrique dotée d'un prolongateur d'autonomie. Cette solution, déjà populaire en Chine, permet d'accroître considérablement la distance parcourue sans

recharge. Si sa commercialisation en Amérique du Nord est acquise, l'Europe reste incertaine, le marché y étant moins réceptif.

Cette déclinaison inaugurera les nouvelles batteries développées en interne par Hyundai. Elles promettent une puissance doublée par rapport aux précédents accumulateurs et des temps de recharge réduits de 40%. La compacte Elantra, bien connue en Amérique du Nord et au Moyen-Orient, poursuivra sa carrière avec une nouvelle génération.

La filiale premium Genesis n'est pas en reste. Elle prépare une version hybride du SUV GV80, tandis que le GV90, imposant modèle haut de gamme, sera lancé en priorité en Amérique du Nord avant d'arriver en Europe. Genesis vise une implantation sur plus de 40 marchés et ambitionne d'atteindre 350 000 ventes annuelles d'ici 2030.

Pour soutenir cette expansion, Hyundai prévoit d'augmenter sa capacité de production mondiale à 1,27 million d'exemplaires d'ici quatre ans. Une montée en puissance qui illustre la volonté du groupe de s'imposer comme un acteur incontournable sur tous les segments : citadines, SUV, électriques, hybrides et modèles premium.

Y.A

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE OPEN AI DÉVOILE ASTRA, LE CHATGPT « LE PLUS INTELLIGENT ET LE PLUS AVANCÉ » À CE JOUR

OpenAI a dévoilé GPT-6 Astra : « le modèle le plus intelligent et le plus avancé jamais lancé » par l'entreprise. Le dirigeant d'OpenAI estime que nous assistons avec ce nouveau modèle à l'avènement de l'intelligence artificielle générale (IAG).

Un an après GPT-5 et deux mois après la version GPT-5.6, OpenAI a dévoilé en grande pompe GPT-6 Astra, son modèle le plus avancé à ce jour. Selon le président de l'entreprise californienne, ce nouveau modèle marque même l'avènement de l'intelligence artificielle générale. La spécificité du modèle GPT-6 Astra ? Il serait capable d'utiliser un ordinateur de manière autonome et d'y effectuer des actions. Face aux risques liés à cette capacité, un dispositif a été mis en place afin de l'empêcher de mener de son propre chef des cyberattaques.

OpenAI dévoile son nouveau modèle de pointe : GPT-6 Astra

GPT-6 Astra est présenté par OpenAI comme « le modèle le plus intelligent et le plus avancé jamais lancé » par l'entreprise, tout en étant « celui qui respecte le mieux les intentions et les consignes des utilisateurs ». Greg Brockman, le président d'OpenAI, a quant à lui qualifié ce nouveau modèle de « saut générationnel ».

Mieux encore, Brockman estime que GPT-6 Astra pourrait être considéré comme l'avènement de l'intelligence artificielle générale (IAG), soit une IA capable d'agir et de raisonner comme un être humain. Il a d'ailleurs terminé une conférence de presse dédiée à ce nouveau modèle en déclarant : « Bienvenue dans l'ère de l'IAG ». Le conditionnel n'est donc plus utilisé ici. De son côté, Sam Altman, le PDG d'OpenAI, a déclaré sur X : « Nous pensons qu'il s'agit du meilleur modèle au monde pour l'usage informatique, le travail professionnel, les sciences, le codage, la cybersécurité, et bien plus encore ».

Une IA capable d'utiliser un ordinateur GPT-6 Astra se caractérise particulièrement par sa capacité à effectuer des tâches complexes. Autrement dit, nous sommes en plein dans le domaine de l'IA agentique. Cette capacité d'agir aurait d'ailleurs com-

mencé dès sa conception, au cours de laquelle le modèle aurait utilisé d'autres modèles pour contribuer à son propre développement, selon OpenAI.

Pour illustrer les capacités d'action de GPT-6 Astra, OpenAI a partagé plusieurs démonstrations et résultats de tests. Commandé à la voix, le modèle est parvenu à publier une annonce de vente en ligne tout seul. Il est aussi parvenu à trouver un logement en dix minutes, contre six heures pour un testeur humain, selon les résultats d'essais affichés par OpenAI. GPT-6 Astra est également parvenu à rédiger un contrat légal et à construire un jeu 3D, tout en gérant d'autres tâches.

Cyberattaques : un dispositif spécial conçu pour contenir GPT-6 Astra

En juillet dernier, OpenAI s'est rendu compte que certains de ses agents IA étaient parvenus à communiquer entre eux et à s'échapper de leur environnement fermé pour attaquer la plateforme Hugging Face. Plus récemment, OpenAI a expliqué qu'Astra avait franchi pour la première fois le seuil « critique » lors d'une évaluation de sécurité. En d'autres termes, l'IA est capable de découvrir des failles inconnues et de monter seule des cyberattaques contre des systèmes protégés, sans intervention humaine.

Justement, lors du dévoilement officiel de GPT-6 Astra, OpenAI a expliqué avoir mis en place un dispositif pouvant l'arrêter s'il sort de son cadre. L'entreprise précise qu'elle a mis en place des garde-fous pour limiter les incidents précédemment cités. Précisons tout de même que ses capacités les plus avancées en termes de cybersécurité resteront limitées à une poignée d'entreprises.

Le modèle GPT-6 Astra est dans un premier temps réservé à « un nombre limité d'organisations », avant d'être ouvert « dans les prochains jours » aux abonnés payants de ChatGPT et aux développeurs. Reste désormais à voir si les capacités revendiquées par OpenAI se confirmeront dans la pratique, au-delà des démonstrations présentées par l'entreprise.

R.S.H.T

VOITURE SANS CONDUCTEUR TOYOTA S'Y MET AUSSI

Toyota va lancer la conduite autonome façon Tesla, mais reste clair : vous êtes responsable en cas d'accident.

Toyota répond à Tesla avec un système similaire au FSD. Celui-ci n'arrivera cependant qu'en 2028, avec des conditions très claires : tout incident au volant relèvera de l'entière responsabilité du conducteur.

Le FSD est la marque de fabrique de Tesla, et possiblement son premier argument de vente. Il faut dire que pour bon nombre de personnes, la perspective de se faire entièrement conduire est terriblement séduisante. Sauf qu'une assistance aussi poussée soulève aussi des problèmes d'ordre juridique : en cas d'accident avec le système, qui sera réellement responsable ? Tesla est déjà en pleine guerre sur le sujet.

Chez Toyota, on préfère y aller mollo : la marque japonaise vient tout juste d'annoncer qu'elle concurrencera le FSD de Tesla d'ici 2028. C'est long, et les différences seront claires pour éviter toute ambiguïté. Alors que le système américain prend en charge la conduite du début à la fin du trajet renseigné, celui de Toyota décomposera cette tâche en plusieurs parties avec une dernière barrière surveillant le comportement de l'ordinateur.

Une technologie de pointe mais une responsabilité totale pour le conducteur

En cas de conduite qui paraîtrait dangereuse ou risquée, l'ensemble bloquera immédiatement toute prise de décision du système afin d'éviter toute situation périlleuse. Là est la différence majeure avec le FSD, qui préfère tout faire quitte à frôler l'accident. Toyota affirme que son approche pourrait éviter près de 60 % des accidents. Le constructeur japonais ne s'amuse d'ailleurs pas à entretenir le flou sur les différents niveaux d'assistance.

Akihiro Sarada, directeur du centre de développement logiciel chez Toyota, affirme que sa marque développe « la technologie de niveau 4 sur le plan technique, mais la [commercialise] comme une technologie de niveau 2++ ». Au lieu de vouloir impressionner à tout prix, « nous procéderons de manière à garantir à la fois la sécurité et la transparence de la technologie » ajoute-t-il. Les déclarations sont donc on ne peut plus claires.

Lexus en première ligne avant une démocratisation prévue pour 2030

En insistant sur le « niveau 2++ », Toyota confirme que ses conducteurs resteront responsables en cas d'accident causé par le pilotage semi-automatique. En effet, contrairement au niveau 3, le niveau 2 de conduite semi-autonome impose aux conducteurs une vigilance de tous les instants, et implique donc leur entière responsabilité face à tout imprévu.

Si Toyota prévoit d'intégrer ce système à partir de 2028, cela ne concernera que ses modèles les plus haut de gamme représentés par Lexus. Ce n'est qu'à partir de 2030 que cet équipement ruissellera sur le reste du catalogue. On ignore encore quels seront les premiers marchés concernés. Possible que l'Europe et les États-Unis soient en tête pour expérimenter la chose. Tesla a donc encore deux ans pour rendre le FSD plus mature face à cette nouvelle menace.

...R.S.H.T

SAVOIR-FAIRE

CE « MADE IN CHINA » QUI FAIT TOURNER LA TÊTE !

Des petits objets du quotidien aux voitures, en passant par le prêt-à-porter, le « Made in China » envahit les foyers des Egyptiens. Autrefois associé au bas de gamme, il séduit désormais par ses prix compétitifs. S'il change de visage, il reste omniprésent.

Par Chérine Abdel-Azim

«**M**ade in China ». Trois mots que l'on retrouve partout, sans cesse. Rentrez chez vous et comptez combien de produits fabriqués en Chine vous possédez, et vous serez surpris ! Normal, puisque la Chine est l'usine du monde, comme on dit. Mais le « Made in China » a, malheureusement, souvent mauvaise réputation auprès des Egyptiens. La cause : des produits de mauvaise qualité qui ne durent pas longtemps. Pourtant, année après année, la consommation augmente et la demande s'accroît malgré la mauvaise réputation. Au point que les Egyptiens, avec leur sens de l'humour, comparent parfois les produits chinois à ceux à usage unique ou jetables. Le marché égyptien est aujourd'hui saturé de produits chinois : ustensiles de cuisine, machines, vêtements, voitures... Ils sont partout, « de l'aiguille au missile », comme on dit en Egypte. Et le plus amusant, c'est que le « Made in China » s'est aussi attaqué aux objets les plus typiquement égyptiens. Vous pensiez acheter un tapis de prière bien égyptien ? Retournez-le : surprise, il vient peut-être de Chine. Un chapelet ? « Made in China ». Une petite lanterne pour le Ramadan ? Idem. Ce marché a aussi commencé à s'infiltrer jusque dans les maisons par l'intermédiaire de jeunes filles chinoises qui font du porte-à-porte pour vendre des articles chinois, notamment de la lingerie.

Le marché chinois a donc réussi un véritable tour de force : fabriquer en Chine des objets que les Egyptiens considéraient comme faisant partie de leur quotidien, mais aussi ceux destinés aux touristes : miniatures du Sphinx, des pyramides, etc. Mais il a surtout progressivement changé de visage en Egypte, des ustensiles de cuisine aux smartphones, des vêtements et des accessoires aux voitures et aux équipements industriels. Tous ces produits occupent une place incontournable dans la vie des Egyptiens comme dans l'économie du pays : d'après UN Comtrade, la Chine est devenue le premier fournisseur de l'Egypte avec des importations atteignant 19,58 milliards de dollars en 2025.

L'attrait du bon marché

Avec la prolifération des produits chinois, un nouveau type de magasins commence également à se répandre : des magasins qui misent entièrement sur des produits importés de Chine. Petit à petit, ces enseignes commencent à ouvrir des succursales dans différents gouvernorats, signe du succès de ce modèle et de la demande croissante pour ce type de produits. « J'ai commencé mon projet en vendant des produits de cuisine à mon entourage : ma famille, mes voisins et mes collègues de travail, avec un capital de 10 000 L.E., tout ce que je possédais à ce moment-là », explique Taha, 32 ans, propriétaire d'une chaîne de magasins d'ustensiles de cuisine. Il raconte qu'au début, il dépendait d'un ami qui possédait un bureau d'importation et d'exportation. « Avec les revenus que j'ai réalisés, j'ai décidé de partir moi-même en Chine pour développer mon business ». Taha, comme d'autres commerçants, reconnaît qu'il cherchait d'abord des produits à bas prix afin de réaliser une grande marge de



profit. C'est cette mauvaise réputation des produits chinois. Une équation incompréhensible : des produits de qualité médiocre, mais dont la vente augmente d'une année à l'autre sur le marché égyptien. Au point qu'il est devenu difficile de trouver autre chose que du « Made in China » sur le marché. « Ce n'est pas bizarre, au contraire, c'est le résultat naturel de la crise économique. Le consommateur cherche à satisfaire ses besoins au prix le plus bas possible, au détriment de la qualité », explique Om Hamza, qui fait du e-commerce.

C'est ce qui explique pourquoi le « Made in China » poursuit inlassablement sa lancée. En 2008, une plateforme chinoise a été lancée pour vendre des robes de mariage. En 2012, elle a élargi son offre et a commencé à vendre des vêtements pour femmes. En 2015, elle a changé de nom pour devenir Shein, l'une des plus célèbres plateformes au monde et en Egypte actuellement. Cette plateforme chinoise a séduit presque toutes les femmes et les filles en Egypte en proposant de nouvelles collections à de très bons prix. « Je préfère acheter 10 pièces à la mode, surtout les tenues de la plage, sur Shein plutôt que d'acheter une ou deux pièces chez Zara avec la même somme », explique Farah Al-Nady, une jeune femme qui dit n'avoir rien contre cette plateforme souvent décriée. Elle souligne que sur cette plateforme, il y a tous les goûts, tous les prix, toutes les tailles, mais aussi toutes les qualités. « Il y a de tout », résume-t-elle.

La faute aux importateurs ?

Des petits objets à quelques sous aux voitures électriques, les choses ont bien changé. C'est un domaine où la Chine affirme sa supériorité et les Egyptiens ont commencé à le comprendre. « Avec le temps, le consommateur égyptien a compris l'enjeu des produits chinois. Ce sont les importateurs et les commerçants qui sont à l'origine de cette mauvaise réputation, car ils ne cherchent pas la qualité, mais seulement le profit. Du coup, ils importent le bas de gamme parce qu'il se vend plus vite », explique Mohamed Zafan, propriétaire d'une société de développement immobilier, alors qu'il fait un tour chez un concessionnaire automobile pour choisir le modèle électrique chinois qu'il va acheter. Quand on va en Chine, dit-il, on découvre que les affirmations selon lesquelles la Chine ne produit que des produits de mauvaise qualité sont fausses. « C'est nous qui importons le bas de gamme », explique-t-il.

Mais comment se défendent les commerçants et les importateurs face

aux critiques concernant la qualité ? « J'importe de Chine depuis 15 ans, je suis spécialisé dans les équipements de pêche, car malheureusement, on ne possède pas cette industrie en Egypte. Au début de mon business, j'importais des Etats-Unis, d'Europe et d'Inde. Seulement 20 % de mes importations provenaient de Chine, mais maintenant, j'achète presque exclusivement en Chine. Les Américains fabriquent eux-mêmes aujourd'hui en Chine avant d'envoyer les produits vers leurs usines aux Etats-Unis », explique l'ingénieur Amr Serour. Il ajoute qu'actuellement, il voyage chaque année en Chine pour choisir ce qu'il veut et vérifier la qualité. « Il faut savoir que la Chine fabrique à tous les niveaux de qualité et c'est au consommateur de choisir ce qu'il recherche. Pour moi, la Chine est un rôle model. C'est un géant aujourd'hui capable de rivaliser avec les plus anciens fabricants. Par exemple, dans le domaine de la téléphonie mobile, des marques de portables comme Huawei et Oppo sont tout à fait correctes », s'exprime Serour, ajoutant que les importateurs et les commerçants devraient visiter les usines pour voir les différentes étapes de fabrication afin d'être de bons intermédiaires entre le producteur chinois et le consommateur égyptien.

Des voitures électriques qui séduisent de plus en plus

L'exemple le plus frappant de la montée en puissance du « Made in China », mais surtout de la nouvelle forme qu'il prend, est désormais le marché automobile. Mohamed Zafan est décidé : il s'en achètera une. « Les voitures électriques chinoises sont classées au même niveau que les Tesla. Regardez autour de vous et comptez combien de voitures électriques chinoises circulent ! Face aux modèles de même catégorie proposés par Mercedes ou BMW, elles n'ont désormais plus rien à leur envier. La comparaison n'est plus aussi évidente qu'on pourrait le penser ». Zafan dit ne pas avoir besoin d'une machine qui dure toute une vie ; il cherche plutôt un produit qui dure 10 ans, car après, de nouvelles technologies apparaîtront et il aura envie de s'en procurer. « Les Chinois sont très intelligents, ils étudient les besoins du marché », dit-il, avant d'être interrompu par George, vendeur dans la même agence : « Je rencontre quotidiennement des gens qui veulent vendre leurs voitures européennes pour acheter des voitures électriques chinoises qui proposent beaucoup plus d'options de luxe que leur véhicule actuel ». Les chiffres illustrent clairement cette montée en puissance

: au premier semestre 2026, les voitures chinoises ont pris la tête des ventes en Egypte avec 48 % des ventes et une progression constante : 31 708 voitures vendues contre 21 427 au cours de la même période de l'année précédente. Les marques japonaises arrivent en deuxième position avec 38,08 %, tandis que les marques européennes occupent la troisième place avec 10 %.

Du tapis de prière aux diamants

Revenons aux petits objets. Mirna Moustapha, une jeune femme égyptienne, a décidé de tenter l'expérience du business « Made in China ». Depuis 12 ans, elle vend des accessoires. « La Chine se développe rapidement et nous suivons ce changement à travers les réseaux sociaux. Chaque fois que j'y vais, je vois comment ça évolue. J'y trouve tout ce qui est tendance, avec une qualité et des prix tout à fait corrects. En fait, j'achète des articles bien différents en termes de qualité et de prix. Certains de mes clients cherchent les prix bas, d'autres la qualité et d'autres tout ce qui est tendance. En réalité, la Chine satisfait tous les goûts ». Christine, qui accompagne ses filles pour acheter des accessoires auprès de Mirna, nous interrompt pour dire : « Je trouve les produits chinois très originaux. Je vous donne un exemple : j'utilise des mouchoirs que l'on met dans la machine à laver et qui empêchent les couleurs de s'estomper pendant le lavage. Dans les supermarchés, leur prix varie entre 150 et 300 L.E. selon la marque. Moi, je les achète à 50 L.E. dans un magasin qui vend des produits chinois et ils sont de même qualité ». Ce n'est pas tout : l'arrivée des Chinois dans l'industrie du diamant change la donne. Le Lab Grown Diamond (le diamant de laboratoire) a sauvé pas mal de couples. « Je reçois presque chaque jour des couples qui viennent acheter une bague de fiançailles avec un diamant de laboratoire qui a le même éclat, les mêmes formes et les mêmes modèles que le diamant naturel, mais au quart de son prix », explique Mohab, bijoutier à Héliopolis, ajoutant que l'or chinois, bien moins cher, s'est, lui aussi, frayé un chemin sur le marché.

Bref, le « Made in China » s'est incrusté dans le quotidien des Egyptiens. Hier synonyme de bas de gamme, il est aujourd'hui capable de séduire par ses prix, mais aussi par sa qualité et son innovation. Au point qu'en Egypte, avant d'acheter un produit, il ne reste peut-être plus qu'une question à poser : « Made in China ? ». La réponse est de plus en plus souvent... « Evidemment ! ».

C.A.A (In Al Ahram hebdo)

PRÉPARATIFS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

OUVERTURE HIER DES MARCHÉS DE PROXIMITÉ D'ALGER

Du 6 septembre au 30 septembre, des points de vente mettent à disposition des fournitures scolaires à des prix compétitifs

Par Ikram Haou

En prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, prévue le 21 septembre prochain, et afin de fournir l'ensemble des fournitures nécessaires dans de bonnes conditions, les opérations de vente ont débuté hier, dimanche 6 septembre. Les autorités de la wilaya d'Alger ont mis en place 19 marchés de quartier, répartis dans les 14 daïras.

Lors d'une visite à l'un des points de vente de la commune de Sidi M'hamed, en face de l'hôpital Mustapha, nous avons constaté la présence d'une dizaine de commerçants. Ils proposent des fournitures scolaires en quantité, notamment des cahiers, des stylos et des crayons de différentes marques, telles que Techno, Fabs, Schneider, Hillaal, ainsi que la vente de sacs à dos et de tabliers, destinés aussi bien aux filles qu'aux garçons. Le premier jour a été marqué par une affluence plutôt modeste des citoyens, venus se renseigner sur les prix et sur la disponibilité des articles.

Concernant les tarifs, ils varient selon la nature et la qualité des pro-



duits : les stylos sont proposés entre 35 DA et 50 DA ; les crayons autour de 50 DA ; les crayons de couleur se situent entre 250 DA et 500 DA. Pour les cahiers, le prix dépend de la taille : il peut atteindre 500 DA. Quant aux tabliers, ils sont vendus à environ 500 DA, tandis que les sacs à dos coûtent entre 2 500 DA et 3 000 DA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des préparatifs en cours et vise à mettre à disposition des fournitures scolaires dans des espaces organisés, à des prix raisonnables et com-

pétitifs. Elle contribue ainsi à alléger le fardeau des familles et à soutenir leur pouvoir d'achat.

Les commerçants ont également indiqué que toutes les fournitures nécessaires aux élèves étaient disponibles et que les prix sont compétitifs par rapport à ceux pratiqués dans les magasins. Leur objectif est aussi de rapprocher les points de vente de l'ensemble des citoyens, en particulier ceux à faibles revenus, selon leurs déclarations.

Ils ont précisé que ces espaces

resteront ouverts jusqu'au 30 septembre, avec la possibilité de proposer d'autres articles. Cela permettra aux parents de choisir et d'acheter, en toute simplicité, les fournitures de leurs enfants.

Il convient de noter que ces offres ne concernent pas uniquement les élèves : elles s'adressent également aux enseignants et aux employés de bureau qui cherchent des prix relativement bas pour l'achat de fournitures de bureau, comparativement à d'autres magasins.

Toutefois, malgré ces efforts, certains produits demeurent relativement chers pour une partie de la population.

Rappelons que l'ouverture de ces espaces intervient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Said Sayoud, lors de sa réunion avec les walis, portant sur l'aménagement d'espaces et de marchés de proximité dédiés à la vente de manuels, d'articles et de fournitures scolaires.

D'ici la rentrée scolaire, fixée au lundi 21 septembre, les parents peuvent visiter les différents points de vente pour connaître les prix et la disponibilité des articles. D'ailleurs, certains parents ont déjà commencé à acheter les fournitures de leurs enfants.

I.H

SOUS LES CHAPITEAUX DE FOURNITURES SCOLAIRES

ENTRE LA JOIE DE LA RENTRÉE ET LA PEINE DES DERNIERS INSTANTS DE VACANCES

Par Hamida Indja

À quelques jours de la rentrée scolaire, les familles commencent à se préparer. Sous les chapiteaux dédiés aux fournitures scolaires, les parents viennent avec leurs enfants pour effectuer les achats nécessaires. Entre la joie et l'envie de prolonger les vacances, les enfants réagissent différemment face au retour à l'école.

Les premiers visiteurs commencent à arriver dans les chapiteaux. Des parents, accompagnés de leurs enfants, viennent regarder les différents articles proposés pour la rentrée scolaire. Peu à peu, les familles préparent les sacs d'école et toutes les affaires dont les enfants auront besoin.

Sur place, les enfants sont également très présents. Pour certains, cette période est

particulièrement attendue. Ils ont l'air heureux de retrouver l'ambiance de l'école après les vacances. Choisir les affaires représente aussi un moment important. Les cahiers, les stylos, les sacs d'école et les autres articles attirent particulièrement leur attention.

Cette joie se remarque surtout chez les enfants ravis de retrouver leurs camarades. Pour eux, la rentrée est aussi l'occasion de revoir leurs amis, de retrouver leurs enseignants et de reprendre leurs habitudes scolaires.

Mais tous les enfants ne sont pas aussi pressés. Certains auraient préféré profiter encore un peu des vacances. Après une longue période de repos, l'idée de reprendre les cours, de se lever tôt et de retrouver les devoirs ne les enthousiasme pas autant. Ils vivent ce moment entre joie et impatience. Du côté des parents, les préparatifs

ont déjà commencé : ils accompagnent leurs enfants dans les chapiteaux et prennent le temps de choisir les articles nécessaires. Pour d'autres familles, ces achats permettent de préparer et d'organiser progressivement le retour à l'école, afin d'éviter de tout faire à la dernière minute.

Ainsi, la rentrée des classes est un moment particulier pour toute la famille. Les parents se concentrent sur les préparatifs, tandis que les enfants pensent surtout aux nouvelles « affaires », à leurs copains et aux premiers jours d'école.

Entre ceux qui ont hâte de retourner en classe et ceux qui souhaitent profiter encore un peu des vacances, la rentrée arrive. Les familles connaissent ce refrain. Il se répétera chaque année jusqu'à ce que leurs enfants deviennent des universitaires.

H.I

UNE RENOMMÉE À HAUT DÉBIT

ORAN DANS LE TOP 50 MONDIAL DES MEILLEURES VILLES CONNECTÉES

La ville d'Oran est entrée pour la première fois dans le top 50 mondial en matière de vitesse d'internet mobile, rejoignant ainsi Alger qui l'avait précédée dans ce classement prestigieux, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications.

Citant la dernière mise à jour mensuelle de la plateforme mondiale de mesure de vitesse d'internet "Ookla", le ministère a rapporté "l'entrée de la ville d'Oran, pour la première fois, dans le club des 50 meilleures villes au monde en matière de vitesse d'internet mobile, rejoignant ainsi la capitale, Alger, qui l'avait précédée dans ce classement de haut rang".

L'Algérie devient ainsi "l'un des rares pays à abriter simultanément deux villes dans le top 50, à l'instar du Qatar, de l'Arabie saoudite, des Etats-Unis, de la Chine, de la Corée du Sud, de la Belgique, du Portugal et de la Turquie".

La ville d'Oran, précise le communiqué, a réalisé "une performance remarquable en gagnant 12 places d'un coup, pour se hisser au 41e rang mondial avec un indice de vitesse de 197,09 Mbps", tandis qu'Alger "a maintenu sa présence dans le classement en occupant la 42e place mondiale avec un indice de vitesse de 194,57 Mbps, enregistrant un léger

recul d'une place par rapport à la mise à jour précédente". Ainsi, "Alger et Oran figurent, pour la première fois dans l'histoire de ce classement, ensemble parmi les 50 villes les plus rapides au monde dans le domaine de l'internet mobile, une amélioration qui témoigne de la modernisation à grande échelle des infrastructures pour englober d'autres wilayas à travers le territoire national".

Selon les données de l'indice mondial des pays publié par "Ookla", "la vitesse moyenne de téléchargement (Download) sur mobile en Algérie est passée de 40,86 Mbps en juillet 2025 à 78,36 Mbps en juillet 2026, soit une augmentation de près du double (+91 %) en une seule année".

Dans le même sillage, le réseau d'internet fixe a également enregistré "une amélioration sensible des performances au niveau national", la vitesse moyenne de téléchargement de l'internet fixe en Algérie étant passée "de 50,85 Mbps en juillet 2025 à 90,45 Mbps en juillet 2026, soit une hausse de plus de 77 % en un an, portée par l'expansion continue du déploiement des réseaux de fibre optique à travers les différentes wilayas du pays", selon la même source.

R.S

L'ENFANCE ENDEUILLÉE LA DÉPOUILLE DU PETIT AYOUB INHUMÉE AU CIMETIÈRE DE GHASSOUL À EL BAYADH

La dépouille mortelle du petit Ayoub, décédé suite à une chute dans un puits artésien sec dans la région d'Er-Rokn dans la wilaya d'El Bayadh, a été inhumée, dimanche après-midi, au cimetière de la commune de Ghassoul.

Les funérailles se sont déroulées en présence du wali d'El Bayadh, Nouredine Belaribi, des autorités civiles et militaires, ainsi que de la famille et des proches du défunt, en plus d'une foule nombreuse de citoyens.

Pour rappel, Ayoub, âgé de 10 ans, est tombé, mercredi dernier, dans un puits artésien sec d'une profondeur de 80 mètres et d'un diamètre de 40 centimètres, situé dans la région d'Er-Rokn, dans la commune de Ghassoul.

Les services de la Protection civile de la wilaya d'El Bayadh avaient réussi, samedi soir, à extraire son corps sans vie du fonds du puits, après avoir mobilisé, aux côtés des autorités locales, de différents organismes et de particuliers, tous les moyens humains et matériels pour le sauver.

R.S

FOOTBALL

INFANTINO MAINTIENT SA CANDIDATURE MALGRÉ LES TURBULENCES

Par la voix d'un responsable de la communication, la Fifa a fait savoir hier dimanche que Gianni Infantino, en poste depuis 2016, briguera un nouveau mandat en mars 2027, et ce en dépit des remous occasionnés par son initiative avortée d'associer des fonds privés à la gestion de la Coupe du monde.

Par Malek Gaya

Le Suisse-Italien ne change pas de cap. Un attaché de presse de l'organisation a affirmé, ce dimanche, qu'Infantino serait effectivement candidat à sa propre succession lors du scrutin de mars 2027. « Dès avril dernier, le président avait annoncé son intention de se représenter en 2027. Évidemment, cette position demeure inchangée. M. Infantino sera bien sur la ligne de départ », a-t-il déclaré, confirmant des révélations parues dans plusieurs titres britanniques.

Les tensions sont vives au sein du milieu footballistique concernant la gestion d'Infantino, que ses détracteurs jugent peu transparente, lui reprochant d'avoir conçu en vase clos un dispositif qui aurait orienté les revenus du Mondial vers une entité commerciale ouverte aux capitaux extérieurs. Bien que le dirigeant ait depuis renoncé à cette orientation, les contestations ne faiblissent pas. Les instances européenne, nord-



américaine, caribéenne et asiatique ont exprimé leur désaccord dans une missive adressée début août à la « famille du football ».

Plusieurs fédérations majeures du Vieux Continent ont également retiré leur appui en vue du congrès marocain de mars 2027. Fin août, l'Italie s'est jointe à d'autres nations ayant déjà pris parti contre le dirigeant italo-

suisse (Suède, Écosse, Nouvelle-Zélande...), rejointes par des groupes de supporters, d'anciens joueurs, et même Sandor Csanyi, l'un des vice-présidents du conseil de la Fifa.

En revanche, Gianni Infantino bénéficie d'un soutien « unanime » de la confédération africaine, d'une partie de l'Amérique du Sud, ainsi que de certaines fédérations, d'anciens

footballeurs et de figures politiques, dont le président américain Donald Trump.

Début août, le patron de la Fifa avait surpris tout le monde en dévoilant son intention de fonder une société distincte (la Fifa Forward Enterprise, FFE) destinée à piloter les volets commerciaux de l'institution et les compétitions telles que les Coupes du monde, avec l'entrée d'investisseurs privés. Ce plan a toutefois été vite abandonné, face à l'hostilité de nombreux acteurs du ballon rond.

Pour l'heure, Infantino est l'unique prétendant déclaré au scrutin. Il devra recueillir la majorité simple des voix parmi les 211 fédérations membres de la Fifa afin de prolonger son mandat, entamé en 2016 et renouvelé en 2023. À cette époque, il avait bénéficié d'un large appui des fédérations européennes. Les éventuels concurrents ont jusqu'au 18 novembre pour se manifester.

M.G

FOOTBALL

LES DATES ET LIEUX DES SUPER-COUPES D'ALGÉRIE 2026 CONNUS

La Fédération algérienne de football a annoncé les dates et lieux des super-coupes d'Algérie 2026 de football, catégories U15, U17 et U20 (Garçons), ainsi que celles des Seniors (messieurs et dames), prévues entre le 10 septembre courant et le 2 janvier prochains.

Les compétitions des jeunes catégories se joueront en « aller » et « retour », alors que celles des Seniors (messieurs et dames) se joueront en un seul match.

Super-coupes 2026 :

Seniors (Messieurs) : MC Alger - USM Alger, le 2 janvier 2027 (stade à désigner)

Seniors (Dames) : JS Kabylie - CF Akbou, le 24 septembre 2026 à Akbou (Stade des Chouhadas)

U20 (Garçons) : Olympique Akbou - ES Sétif le 10 septembre 2026 (Aller à Akbou) et le 1er novembre 2026 (Retour à Sétif)

U17 (Garçons) : Paradou AC - JS Kabylie le 11 septembre 2026 (Aller à Alger) et le 30 octobre 2026 (Retour à Tizi Ouzou)

U15 (Garçons) : Paradou AC - CR Be-louizdad le 12 septembre 2026 (Aller à Alger) et le 31 octobre 2026 (Retour à Alger).

RS

FOOTBALL/MATCH AMICAL

ALGÉRIE - NIGER LE 6 OCTOBRE AU STADE HOCINE AIT AHMED DE TIZI-OUZOU

La sélection algérienne de football disputera un match amical face à son homologue nigérienne le mardi 6 octobre au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou (20h30), a annoncé samedi la Fédération algérienne (FAF).

Auparavant, les Verts, désormais dirigés par Ibrahim Hemdani qui a succédé au bosnien Vladimir Petkovic, entameront la campagne

des qualifications de la CAN-2027 contre la Zambie, le 25 septembre au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), pour le compte de la première journée du groupe I, avant de se rendre à Bujumbura pour affronter le Burundi le 29 septembre (14h00).

Pour rappel, la dernière rencontre entre la sélection algérienne et celle du Niger remonte au 27 mars 2023 au stade Hamadi-Agrebi de Rades (Tunisie) pour le compte de

la quatrième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2023. Les Verts s'étaient imposés sur le score de 1-0, grâce à un but de Baghdad Bounedjah à la sixième minute.

Au total, l'Algérie et le Niger se sont rencontrés neuf fois entre match officiel et amical. L'Algérie domine largement avec 8 victoires pour seulement une défaite.

RS

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (1ER TOUR PRÉLIMINAIRE / ALLER)

ASN NIGELEC - MC ALGER (0-0)

Le Mouloudia d'Alger a ramené un nul (0-0) de son déplacement chez l'ASN Nigelec, en match disputé dimanche après-midi au Seyni-Kountché Stadium de Niamey (Niger), pour le compte du premier tour préliminaire "aller" de la Ligue des champions africaine de football.

Un assez bon résultat pour les Vert et Rouge dans la perspective d'une qualification au deuxième tour préliminaire de cette édition

2026 de la C1, surtout que le match "retour", prévu le samedi 12 septembre courant, se jouera à domicile.

De son côté, le deuxième représentant algérien dans cette compétition, la JS Saoura, s'est contentée d'une courte victoire (1-0) face au représentant guinéen, Horoya Conakry, en match disputé vendredi dernier, au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

Le but de la JSS a été inscrit par

Oussama Benteleb, à la 43e minute de jeu, et malgré plusieurs autres tentatives, de part et d'autre, le score était resté inchangé jusqu'au coup de sifflet final.

Le club de Béchar, qui retrouve la Ligue des champions après une longue absence, se contente ainsi de la plus petite marge possible avant le match retour, prévu dimanche 13 septembre courant à Conakry.

RS

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

RÉALISATION D'UN NOUVEAU STADE DE 2.000 PLACES DANS LA VILLE D'ALI MENDJELI

La circonscription administrative Ali Mendjeli, à Constantine, a bénéficié d'un projet de réalisation d'un stade de 2.000 places, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Le projet prévoit notamment la réalisation d'un terrain en gazon artificiel, des gradins, ainsi que plusieurs espaces d'entraînement et de relaxation, selon la même source, précisant que les travaux de réalisation sont déjà en cours, avec un taux d'avancement estimé à 55%.

Une fois réceptionnée, le stade permettra de renforcer les infrastructures sportives de la ville d'Ali Mendjeli, en offrant un espace adapté à la pratique du sport et à l'organisation de manifesta-

tions sportives, précisé la cellule de communication de la wilaya. L'inscription de cette infrastructure sportive qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière estimée à 530 millions de dinars s'inscrit dans le cadre du renforcement des équipements destinés à répondre aux besoins croissants de cette ville de plus de 400.000 habitants, a souligné la même source.

La réalisation de cette infrastructure contribuera également à répondre aux besoins des jeunes et des associations sportives, tout en favorisant le développement de la pratique sportive dans la région, a-t-on ajouté.

RS

ATHLÉTISME

NOUVEAU RECORD NATIONAL DU MILE SUR ROUTE POUR L'ALGÉRIEN BENAMARA

Le coureur algérien Lounès Benamara a établi un nouveau record national du mile sur route (1609 mètres), avec un chrono de 4:04.32, lors de l'édition 2026 du "New Balance Ko-Meile", disputée dimanche à Dusseldorf (Allemagne).

La course a été remportée par l'Américain Marco Langon, en 3:52.83, devant deux Australiens : Adam Spencer (3:53.83) et Jude Thomas (3:54.12).

Benamara, lui, s'est contenté de la 17e place, mais son bon chrono de 4:04.32 a suffi à établir un nouveau record d'Algérie sur cette distance.

L'ancien record était détenu par Abdallah Harek, en 4:08.32, qu'il avait établi le 26 avril 2025 lors de l'"Adizero Road to Records", disputé dans la ville d'Herzogenaurach (Allemagne).

RS

UNE AGENCE ONUSIENNE AVERTIT

LA FAMINE À L'AFFÛT AU SOUDAN

Quatorze régions du Darfour du Nord, du Darfour du Sud et du Kordofan du Sud, au Soudan, risquent la famine en raison de la dégradation des perspectives de la prochaine récolte céréalière, selon la récente alerte de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Par Malika Azeb

Les pluies insuffisantes, l'instabilité du pays et la pénurie d'intrants agricoles compromettent déjà la saison. La FAO indique que la production de l'année précédente était inférieure à la moyenne, ce qui a engendré des prix très élevés des céréales.

À peine les semis achevés, les signes d'alerte se multiplient : en effet, depuis la mi-août, les cultures attendent des pluies essentielles à leur développement, mais ces dernières font défaut dans la majorité des zones cultivées.

Selon la FAO, les cultures semées subissent cette année un double choc : le manque de précipitations et les répercussions du conflit qui ravage le pays.

La situation est particulièrement préoccupante dans les deux États de Sennar et Gedaref, au sud-est du pays. À elles seules, ces deux régions représentent près d'un quart de la production nationale moyenne de sorgho. Les pluies enregistrées entre juin et la mi-août étaient inférieures de 20 % et de 30 % aux normales de long terme.

Conséquences de cette faible pluviométrie : la dégradation de la végétation, et l'indice de stress agricole de la FAO, signalait une sécheresse sévère sur plus de 40 % des terres cultivées à Sennar et 70 % à Gedaref.

Les prévisions météorologiques font état d'une forte probabilité de précipitations inférieures à la moyenne, faisant peser un risque supplémentaire sur les rendements attendus à partir du mois de novembre prochain.

En outre, les causes naturelles entravant la bonne récolte céréalière s'ajoutent à la guerre et à l'insécurité politique que vit le pays.

Dans le Grand Darfour, le Grand Kordofan et l'État du Nil-Bleu, l'insécurité empêche nombre d'agriculteurs



d'accéder à leurs champs. Le manque de carburant, le coût des intrants et l'accès réduit au crédit ajoutent encore aux difficultés des agriculteurs.

Ces contraintes prolongent une tendance déjà observée en 2025, selon l'évaluation des récoltes et de l'approvisionnement alimentaire (CFSAM). La production céréalière nationale — sorgho, mil et blé — a été estimée à 5,2 millions de tonnes, en baisse de 22 % sur un an et de 19 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Cette faiblesse de production reflète essentiellement l'impact négatif du conflit sur les activités agricoles, notamment en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui ont réduit la disponibilité des intrants agricoles essentiels et ont fait grimper leurs prix, selon le rapport de la FAO.

Cette contraction de l'offre se répercute directement sur les prix du sorgho et du mil, produits localement, qui ont augmenté respectivement de 65 % et de 40 % sur la plupart des marchés, pesant ainsi lourdement sur l'accès des populations aux denrées alimentaires.

Selon la dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), environ 19,5 millions de personnes, soit plus de 40 % de la population, ont fait face à une insécurité alimentaire aiguë de phases 3 ou pires entre février et mai dernier.

Parmi elles, quelque 5 millions étaient en phase 4 et 135 000 en phase 5 (catastrophe).

Le conflit reste le principal moteur de cette crise, ayant déjà provoqué environ 11,3 millions de personnes déplacées de force depuis avril 2023, dont 6,4 millions déplacés internes et 4,6 millions de réfugiés dans les pays voisins. La détresse alimentaire que vit le Soudan est en contraste avec son potentiel agricole : lorsqu'on sait que le pays est historiquement qualifié de futur grenier à blé du monde arabe. En effet, le pays dispose de plusieurs zones et bassins agricoles fertiles, à l'image de ceux bénéficiant soit de l'irrigation du Nil ou de ses affluents.

La plaine de la Gezira, située dans l'État d'Al Jazirah, au sud de Khartoum, représente le cœur de l'agriculture soudanaise.

Le bassin de l'Est comprenant le

Gedaref et Kessala, situés à la frontière de l'Éthiopie et de l'Érythrée, ainsi que les vallées du Nil nord et du Nil blanc, qui forment des corridors de fertilité au milieu du désert.

Mais les changements climatiques extrêmes, le conflit armé dévastateur et l'effondrement total de ses chaînes logistiques font que les populations soudanaises traversent une crise alimentaire des plus sévères à l'heure actuelle.

La fertilité des terres ne suffit pas à faire face aux facteurs majeurs de la réduction des rendements agricoles, tels que la guerre, qui paralyse presque totalement l'économie du pays, les terres abandonnées ou pillées, la fuite de millions d'agriculteurs, la destruction du matériel agricole et des stocks de semences, ainsi que l'utilisation de la faim comme arme de guerre.

Selon les derniers rapports publiés par les agences de l'ONU, comme la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM), plus de 25 millions de personnes souffrent d'une détresse alimentaire aiguë au Soudan et de nombreuses régions ont carrément basculé dans la famine.

M.A

HACKATHON NATIONAL DE LA JEUNESSE

LES ÉLIMINATOIRES QUALIFICATIVES AU NIVEAU DES WILAYAS LES 19 ET 20 SEPTEMBRE

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'organisation, les 19 et 20 septembre courant à travers l'ensemble des wilayas du pays, des éliminatoires qualificatives au Hackathon national de la jeunesse dédié au développement de solutions innovantes dans l'action bénévole.

Organisé sous le thème : "Les établissements de jeunesse, des espaces d'innovation et de bénévolat", ce Hackathon s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la concrétisation du programme du ministère de la Jeunesse au titre de l'année 2026, notamment dans son volet relatif à la promotion du bénévolat et au renforcement de la participation des jeunes à la vie publique, précise la même source.

Cette initiative intervient au regard de l'importance de l'action bénévole en tant que "valeur sociale ancrée et levier fondamental pour renforcer la citoyenneté, la solidarité et la cohésion sociale et ancrer chez les jeunes la culture de la participation et de la responsabilité", ainsi que de son "rôle dans le soutien aux efforts de développement local et au service de la société et de la patrie".

La compétition est ouverte aux jeunes

adhérents des établissements de jeunesse, aux membres des clubs environnementaux, citoyens et solidaires, ainsi qu'aux représentants et adhérents des associations de jeunesse partenaires, afin de "les encourager à présenter des idées, des solutions et des initiatives innovantes et réalisables dans le domaine de l'action bénévole", tout en "tirant parti de leurs capacités créatives pour la proposition d'initiatives répondant aux besoins de la société", souligne le communiqué. Les équipes participantes concourront autour de plusieurs axes, notamment "le renforcement de l'engagement bénévole des jeunes", "la citoyenneté au service de la société : innover dans les initiatives bénévoles", "la numérisation au service du développement de l'action bénévole" et "le développement et la dynamisation de l'action bénévole au sein des établissements de jeunesse".

Dans ce cadre, le ministère a invité l'ensemble des jeunes souhaitant participer à se rapprocher des établissements de jeunesse pour s'inscrire et contribuer par leurs idées et leurs créations au "développement de nouvelles solutions et d'initiatives bénévoles de



qualité, reflétant l'esprit de responsabilité et de citoyenneté et répondant aux besoins de la société". Les wilayas devant abriter les éliminatoires régionales qualificatives à

la phase finale du Hackathon national de la jeunesse seront déterminées ultérieurement, conclut le communiqué.

R.S

RÉFÉRENDUM

L'ISLANDE A BIEN FAIT DE DIRE NON À L'UE (1/2)

Rejoindre l'UE était déjà une mauvaise idée il y a 30 ou 30 ans et c'est encore plus vrai aujourd'hui avec une oligarchie — austérité, technocratie, mépris de la démocratie — devenue machine de guerre.

Par Thomas Fazi
In mondialisation.ca,
03 septembre 2026

Tout au long des années 90 et de la première décennie du nouveau siècle, l'Islande a choisi de ne pas adhérer à l'Union européenne, devenant à la place membre fondateur de l'Espace économique européen (EEE), un accord beaucoup plus souple qui garantit l'accès au marché unique sans adhésion à l'Union. Et le 29 août, les Islandais ont voté pour maintenir le statu quo, rejetant la proposition de leur gouvernement de rouvrir les négociations d'adhésion avec l'UE : 52,8 % contre, 47,2 % pour, avec un taux de participation de 82,5 %. Plus de quatre Islandais sur cinq se sont rendus aux urnes pour répondre à une question à laquelle la plupart des électeurs européens n'ont jamais eu la possibilité de répondre, et leur gouvernement, il faut le reconnaître, a déclaré son intention de respecter leur décision. C'est une bonne nouvelle pour l'Islande.

Cette nation insulaire a déjà mieux défendu les arguments contre l'adhésion à l'UE que ne le ferait n'importe quel article. Lorsque la crise financière a éclaté en 2008, l'Islande a été plus durement touchée que presque tous les pays d'Europe. Quatre-vingt-dix pour cent de son système bancaire s'est effondré. Pourtant, elle s'est redressée plus rapidement et mieux que pratiquement tous les autres. Pourquoi ? Parce qu'elle disposait encore d'une chose que les pays de la zone euro ont abandonné : sa souveraineté. L'Islande a pu permettre à sa monnaie de s'ajuster. Elle a pu laisser ses banques faire faillite plutôt qu'être contrainte par la Banque centrale européenne de les renflouer aux dépens de ses citoyens. Elle a pu imposer des contrôles de capitaux de son propre chef et les suspendre selon son propre calendrier — ce qu'elle n'a fait pleinement qu'en 2017. Elle a également pu interroger sa propre population sur ses aspirations : lors des référendums "Icesave" de 2010 et 2011, les Islandais ont refusé d'assumer les dettes privées de banquiers en faillite.

Comparons ce cas à celui de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal et de mon propre pays, l'Italie : des pays qui, piégés dans la zone euro, ont été soumis à des années d'austérité draconienne, de chômage de masse et de dévastation sociale, imposées par des technocrates non élus à Bruxelles et à Francfort. L'Islande a résisté à la tempête parce qu'elle est un pays bien plus libre. Tel est l'enseignement



de 2008, et il reste aujourd'hui plus juste que jamais.

L'Islande fait déjà partie de l'Espace économique européen

L'argument central d'un vote en faveur de l'adhésion à l'Union, avancé par tous les commentateurs europhiles qui expliquent aujourd'hui pourquoi ce résultat est une erreur, repose sur un choix illusoire. L'Islande fait déjà partie de l'Espace économique européen, aux côtés de la Norvège et du Liechtenstein. Par conséquent, selon les partisans du "oui", l'Islande applique déjà l'essentiel de la législation européenne sans avoir son mot à dire dans son élaboration. La version la plus largement diffusée de cet argument pendant la campagne en chiffrerait les effets : près de 9 000 actes juridiques de l'UE adoptés depuis 1994, soit 75 % du cadre réglementaire de l'UE, à l'exception des domaines de l'agriculture, de la pêche, des douanes et de l'euro. L'adhésion à l'UE n'apporterait qu'un droit de vote. Pourquoi refuser une place à la table où l'on est déjà assis ?

Cet argument ne tient pas la route. En 2012, le gouvernement norvégien a publié dans son rapport de 900 pages sur ses relations avec Bruxelles la conclusion selon laquelle la Norvège a adopté environ les trois quarts de la législation européenne. Mais si ce même rapport explique aussi que la Norvège a effectivement transposé environ 70 % des directives européennes, il précise qu'elle n'a adopté que 17 % des règlements européens. Ces derniers sont nettement plus nombreux que les directives. Une fois les deux catégories regroupées, ce chiffre tombe à un peu moins de 30 %, comme on pouvait s'y attendre : sur les quelque 23 000 actes de l'UE actuellement en vigueur, seuls environ 5 000 s'appliquent aux États de

l'EEE.

Ce qui ne relève pas du droit européen ne constitue pas un simple détail technique. La politique commune de pêche ne s'applique pas à l'Islande qui fixe ses propres quotas dans ses eaux territoriales — une question qui a justement constitué le cœur de la campagne. Il en va de même pour la politique agricole commune (PAC), et l'Islande maintient des droits de douane agricoles parmi les plus élevés au monde, un aspect non négligeable pour l'agriculture à une latitude aussi haute. L'Islande se situe en dehors de l'union douanière et de sa politique commerciale commune, et négocie donc ses propres accords commerciaux, y compris avec la Chine — ce qu'aucun État membre ne serait autorisé à signer. Mais surtout, la fiscalité, la politique monétaire et la monnaie restent sous le contrôle de Reykjavik, tout comme la banque centrale qui les gère.

C'est dans la structure juridique même que réside la véritable différence. Les États de l'EEE ne sont pas soumis à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Ils relèvent de la Cour de l'AELE, dont les avis sont consultatifs et non contraignants pour les juridictions nationales. AELE signifie Association européenne de libre-échange, le précurseur de l'EEE. Ainsi, en Islande, la législation de l'UE ne s'accompagne pas des principes de primauté et d'effet direct qui lui sont associés au sein d'un État membre. En vertu de l'article 102 de l'accord EEE, les États de l'AELE conservent un droit formel de refuser l'incorporation de toute nouvelle réglementation — un droit politiquement coûteux, rarement utilisé, mais bien réel et dont ne dispose aucun État membre de l'UE.

Céder ses pêcheries à Bruxelles

On a donc demandé aux Islandais de céder à Bruxelles le contrôle de leurs pêcheries, de leur agriculture et de leur politique commerciale, et — puisqu'aucun État ayant adhéré après Maastricht ne bénéficie de la clause d'exemption du Danemark — d'accepter par principe d'adopter l'euro. La Suède a démontré que cette obligation peut être reportée plus ou moins indéfiniment, mais un report indéfini toléré par les institutions ne vaut pas droit de refus.

Outre une place à la table des négociations — plus précisément, six sièges sur 720 au Parlement européen et une voix parmi les vingt-huit au Conseil —, l'Islande aurait (peut-être) bénéficié d'importations légèrement moins chères et d'un petit regain touristique, tout en devenant un contributeur net au budget de l'UE. Mais le problème plus fondamental de l'argument pro-UE réside en ce qu'il présente l'Union comme s'il ne s'agissait guère plus que d'un très vaste accord commercial — un ensemble de normes techniques régissant l'étiquetage de la confiture et la taille des fruits auquel l'adhésion ne ferait qu'ajouter une voix. Or, l'Union européenne est bien plus que cela : c'est une méga-machine politique, institutionnelle et idéologique, et son pouvoir sur les États membres va bien au-delà du pourcentage de transposition des directives. Comme nous l'avons constaté à la suite de la crise financière, les pays membres adoptent de fait une "constitution économique" qui les lie à un cadre néolibéral appliqué sans pitié, auquel aucun vote démocratique ne peut se soustraire.

T.F. (À SUIVRE...)

DES FAITS ET DES VÉRITÉS... DES FAITS ET DES VÉRITÉS...



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE SERPENT ET LE PAPILLON

aUn serpent a commencé à poursuivre un papillon et l'a suivi jour et nuit.
La peur donna au papillon de la force. Il frappa ses ailes aussi fort qu'il le pouvait et continua à voler plus loin et plus loin.
Malgré une course poursuite longue, très longue, le serpent n'a jamais semblé s'épuiser.
Le troisième jour, le papillon quant à lui, était complètement épuisé.
Comme il réalisait qu'il ne pouvait plus voler, il atterrit sur une fleur et s'est tourné vers son poursuivant.
– « Avant de m'avaler, puis-je vous poser quelques questions ? »
Le serpent s'arrêta
– « Je ne fais généralement pas de faveurs à mes proies », répondit-il, « mais considérez-les comme vos dernières demandes. Allez-y. »
– « Les serpents mangent-ils des papillons ? »
– « Non. »

– « Ai-je déjà posé un acte pour vous nuire ? »
– « Non. »
– « Alors pourquoi avez-vous passé trois jours à me poursuivre ? »
Le serpent regarda le papillon et répondit :
– « Parce que je ne peux pas supporter de vous voir voler. »
LEÇON DE MORALE :
Parfois, les gens vous attaquent non pas parce que vous avez fait quelque chose de mal, mais parce que votre liberté, votre joie, votre courage ou votre succès leur rappellent ce qu'ils ne peuvent jamais avoir.
Ne laissez pas l'envie de quelqu'un d'autre vous faire sentir coupable d'utiliser vos ailes.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'Ouest, le 31 aout 2026



LA TORTUE ET LE SECRET DE L'ÉLÉPHANT

Dans une savane immense vivait un vieil éléphant nommé Koba.
Tous les animaux le respectaient.
Il était grand, puissant et surtout réputé pour sa sagesse.
Mais depuis quelque temps, quelque chose avait changé.
Chaque soir, lorsque le soleil disparaissait derrière les collines, Koba quittait la savane et marchait seul vers une forêt interdite.
Personne ne savait pourquoi.
Les singes l'avaient observé.
Les antilopes l'avaient suivi.
Même le léopard avait essayé de découvrir son secret.
Mais chaque fois, l'éléphant disparaissait entre les arbres.
Un jour, une petite tortue décida de le suivre.
Elle avançait lentement, mais elle était patiente.
Après plusieurs heures, elle aperçut enfin Koba au milieu de la forêt.
L'éléphant s'arrêta devant un vieux rocher.
Puis il baissa la tête et murmura :
« Je suis désolé. »
La tortue se cacha derrière une feuille.
Elle attendit.
Koba resta longtemps immobile.
Puis il repartit.
Le lendemain, la tortue raconta ce qu'elle avait vu.
Tous les animaux furent intrigués.
« À qui parle-t-il ? »
« Pourquoi demande-t-il pardon ? »
« Qu'a-t-il fait ? »
Les rumeurs commencèrent à circuler.
Certains pensaient que Koba avait autrefois tué un animal innocent.
D'autres disaient qu'il cachait un trésor.
Le singe alla même jusqu'à affirmer :
« Je suis certain qu'il protège quelque chose dans cette forêt. »
Pendant plusieurs jours, les animaux observèrent l'éléphant.
Mais Koba ne disait rien.
Un soir, la tortue retourna seule dans la forêt.
Elle attendit derrière le même rocher.
Koba arriva.
Il posa sa trompe contre la pierre et dit :
« Mon frère, je n'ai jamais oublié ma promesse. »
La tortue fut bouleversée.
Un frère ?
Mais où était-il ?

Elle regarda autour d'elle.
Il n'y avait personne.
Seulement le vieux rocher.
Koba resta silencieux quelques instants, puis repartit.
La tortue rentra dans la savane avec une idée en tête.
Le lendemain, elle demanda à Koba :
« Pourquoi viens-tu parler à ce rocher chaque soir ? »
L'éléphant la regarda longuement.
Puis il répondit :
« Parce qu'il est le seul endroit où personne ne peut me mentir. »
La tortue ne comprit pas.
« Comment un rocher peut-il te parler ? »
Koba sourit.
« Il ne me parle pas. C'est justement pour cela que je viens ici. »
La tortue resta silencieuse.
Alors Koba raconta son histoire.
Des années auparavant, lorsqu'il était encore jeune, il avait un frère.
Ils voyageaient toujours ensemble.
Un jour, des chasseurs les poursuivirent.
Koba réussit à s'enfuir.
Son frère, lui, fut capturé.
Avant de disparaître, il dit à Koba :
« Si tu survivs, deviens assez fort pour protéger ceux qui ne peuvent pas se défendre. »
Koba promit.
Mais il passa ensuite sa vie à chercher la force.
Il devint puissant.
Tout le monde le respectait.
Pourtant, il avait oublié une chose essentielle.
Être fort ne signifiait pas être capable de vaincre les autres.
Être fort signifiait pouvoir protéger sans devenir cruel.
La tortue lui demanda :
« Alors pourquoi viens-tu ici tous les soirs ? »
Koba regarda le rocher.
« Parce que mon frère est mort ici. »
La tortue baissa les yeux.
Puis elle remarqua quelque chose gravé sur la pierre.
Une petite inscription presque effacée par le temps.
Elle demanda :
« Qu'est-ce qui est écrit ? »
Koba répondit :
« Il est écrit : "Celui qui trouve cette



pierre saura que mon frère a tenu sa promesse." »
La tortue fronça les sourcils.
« Mais... ton frère est mort. Comment pourrait-il savoir que tu as tenu ta promesse ? »
L'éléphant sourit tristement.
Puis il répondit :
« Parce que cette inscription n'a pas été écrite par lui. »
La tortue se figea.
« Alors... qui l'a écrite ? »
Koba regarda la petite tortue droit dans les yeux.
« Toi. »
La tortue recula, stupéfaite.
« Moi ? Mais je n'étais même pas née ! »
Koba hocha lentement la tête.
« Exactement. »
Puis il ajouta :
« Cette pierre était là avant ta naissance. Mais chaque génération d'animaux croit que la sagesse appartient aux anciens. Pourtant, la sagesse n'appartient ni aux vieux ni aux jeunes. Elle appartient à celui qui accepte d'écouter. »
La tortue resta sans voix.
Puis Koba lui révéla la vérité :
« Je ne venais pas ici pour parler à mon frère. Je venais ici pour me rappeler la promesse que j'avais faite. Et maintenant que je suis vieux, je cherchais quelqu'un à qui la transmettre. »
Il posa doucement sa trompe sur la carapace de la tortue.
« Aujourd'hui, c'est à toi de porter cette sagesse. »
La tortue demanda :
« Mais pourquoi moi ? »

L'éléphant répondit :
« Parce que parmi tous les animaux qui ont essayé de découvrir mon secret, tu es la seule qui n'a pas cherché à me juger. Tu as simplement cherché à comprendre. »
La tortue retourna alors vers la savane.
Tous les animaux l'attendaient.
Le singe lui demanda :
« Alors ? Quel était le secret de l'éléphant ? »
La tortue regarda autour d'elle.
Elle sourit.
Puis elle répondit :
« Le véritable secret n'était pas ce que Koba cachait dans la forêt. C'était ce qu'il cherchait à transmettre avant de mourir. »
Et depuis ce jour, lorsqu'un jeune animal demandait à la tortue :
« Quelle est la plus grande sagesse que tu aies apprise ? »
Elle répondait toujours :
« Nous passons souvent notre vie à chercher les secrets des autres, alors que les plus grands secrets sont parfois les leçons que leur vie essaie de nous enseigner. »
Morale
Ne juge jamais une histoire avant d'en connaître les blessures.
Et surtout :
Celui qui cherche à comprendre découvre souvent une vérité que celui qui cherche à juger ne verra jamais.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'Ouest, le 1er septembre 2026

166^E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA LIGUE ARABE

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ATTAF SE
REND AU CAIRE

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, dimanche soir, au Caire pour participer aux travaux de la 166e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, prévue lundi, indique un communiqué du ministère.

"En marge des travaux de cette session, le ministre d'Etat participera à la réunion de la Commission ministérielle arabe chargée de l'action internationale face aux politiques et mesures israéliennes illégales dans la ville occupée d'El Qods", ajoute la même source.

RA



INDEMNISATION À TIZI OUZOU

LA REMISE DES DÉCISIONS AUX
SINISTRÉS SE POURSUIT

La remise des décisions d'indemnisation aux citoyens dont les habitations ont été endommagées par les récents incendies se poursuit à travers les wilayas touchées, à l'issue des opérations de recensement et des constats effectués sur le terrain, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Cette opération vient en appli-

cation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'indemnisation des sinistrés des incendies avant le 15 septembre en cours, et des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à accélérer la prise en charge des sinistrés et l'octroi des indemnisations décidées. Dans la wilaya de Tizi-

Ouzou, les services des daïras concernées au niveau de Boghni, Tigzirt, Ouaguenoun, Bouzeguène et Beni Douala continuent de recevoir les citoyens sinistrés afin de leur remettre les décisions d'indemnisation leur permettant de restaurer les habitations endommagées.

RA

INDEMNISATION À BÉJAIA

DÉBUT DE REMISE DES
DÉCISIONS D'INDEMNISATION DES
HABITATIONS TOUCHÉES PAR LES FEUX

L'opération de remise des décisions d'attribution des indemnisations au profit des propriétaires des habitations touchées par les feux de forêt ayant affecté plusieurs communes de la wilaya de Bejaia, a été entamée dimanche, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La remise des décisions portant octroi des aides financières concerne les sinistrés des communes de Melbou, Souk El Tenine et Tamridjet, situées à l'est de la wilaya, précisent les mêmes services.

L'opération des indemnisations, supervisées par les autorités locales, se poursuit jusqu'à couvrir

l'ensemble des sinistrés dans toutes les communes concernées, a-t-on assuré.

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant le lancement des indemnisations des victimes des feux de forêt avant le 15 septembre en cours, et la mise en oeuvre des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à accélérer la concrétisation de cette opération et la prise en charge des sinistrés, indique la même source.

RA

INCENDIES DE FORÊTS

POURSUITE DU SUIVI DE TERRAIN POUR UNE
PRISE EN CHARGE EFFECTIVE DES SINISTRÉS

Les opérations de suivi et d'évaluation des différentes mesures prises pour un retour à la vie normale se poursuivent dans les wilayas touchées par les incendies de forêts, indique dimanche un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. "En exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la prise en charge et l'indemnisation des sinistrés des incendies, et en application des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à accélérer le parachèvement des opérations de prise en charge et à s'enquérir sur le terrain de leur état d'avancement, les opérations de suivi et d'évaluation des différentes mesures prises pour un retour à la vie normale se poursuivent dans les wilayas touchées", précise la même source. Dans ce cadre, des réunions de coordination "consacrées au suivi de l'avancement du recensement des dégâts, à l'examen et à la validation des indemni-

sations, ainsi qu'à la réparation et à la réhabilitation des réseaux endommagés" sont tenues au niveau des wilayas concernées, ajoute le communiqué.

Dans le même contexte, il a été procédé à l'examen du "bilan des interventions menées sur le terrain, en sus de l'identification des insuffisances et des priorités en fonction du degré des dommages et des besoins enregistrés. A cet égard, l'accent a été mis sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et des interventions, et de renforcer la coordination entre les différents services et organismes concernés".

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du "suivi de terrain continu visant à assurer une prise en charge effective des sinistrés, à garantir le rétablissement des services essentiels et à accélérer le versement des indemnisations, à même de permettre un retour à la vie normale dans les zones touchées dans les meilleurs délais", conclut le communiqué.

RA

HISTOIRE

CONFÉRENCE HISTORIQUE CONSACRÉE À LA
BATAILLE DE "DJEBEL MENAOUAR"

La bataille de " Djebel Menaouar " a été au centre d'une conférence historique organisée, dimanche à Mascara, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la stratégie militaire adoptée lors de cette bataille mémorable et sur la lourde défaite infligée aux forces de l'armée coloniale française. Le chercheur en histoire de la glorieuse Guerre de libération dans la wilaya de Mascara, Nouredine Yekhlief, qui a animé la conférence, a indiqué que la bataille de "Djebel Menaouar", qui a eu lieu le 5 septembre 1957, avait démontré le savoir-faire militaire du bataillon de l'Armée de libération nationale (ALN), commandé par le chahid Si Redouane, ainsi que sa stratégie militaire. Le bataillon était parvenu à infliger une lourde défaite aux forces de l'armée coloniale française, contraignant celles-ci à évacuer le champ de bataille et à se replier vers des positions situées à plusieurs kilomètres de la région de " Djebel Menaouar ". Il a souligné que la bataille de " Djebel Menaouar " constituait une importante victoire militaire des bataillons de l'ALN dans la sixième région de la wilaya V historique, compte tenu des lourdes pertes infligées à l'armée d'occupation française, soit 650 soldats tués, outre un nombre important de blessés et d'importantes pertes matérielles, notamment six avions de guerre abattus. Le même intervenant a expliqué que le plan militaire adopté

par le bataillon de " Si Redouane " consistait à imposer le lieu de la bataille aux forces de l'armée coloniale française dans la région de " Djebel Menaouar ", qui constituait une position stratégique et favorable. Cette stratégie a permis au bataillon de contrôler le déroulement des combats et de contraindre les soldats de l'occupation à se replier vers les zones basses du massif. M. Yekhlief a également présenté une lecture de son ouvrage intitulé " La bataille de Djebel Menaouar... une page de l'histoire héroïque de la glorieuse Guerre de libération ", publié en 2023. Ce livre retrace avec précision le déroulement de cette bataille historique et présente les biographies de ses principaux chefs, les chouhada " Si Redouane ", Lahouha Mahmoud et Zeggai Abdelkader, dit " Si Abdelatif ". Pour rappel, la conférence a été organisée à l'initiative du club " Beït El Hikma " de littérature et des arts, relevant de la Bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouaziz" de Mascara, dans le cadre de la commémoration du 69e anniversaire de la bataille de Djebel Menaouar.

La rencontre a réuni plusieurs enseignants universitaires et chercheurs en histoire de la glorieuse Guerre de libération dans la région, ainsi qu'un nombre d'écrivains et d'auteurs de la wilaya de Mascara.

RC

EPH MOHAMED-SEDDIK BENYAHIA DE JIJEL

UNE ÉQUIPE MÉDICALE DE L'EHS
D'ORAN RÉALISE DES OPÉRATIONS
CHIRURGICALES SPÉCIALISÉES AU
PROFIT DES VICTIMES DES INCENDIES

L'équipe médicale spécialisée en chirurgie des brûlés et en chirurgie reconstructrice de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) des brûlés Dr Ouahrani Fethi Mustapha d'Oran, arrivée récemment à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Jijel, a entamé, dimanche, des interventions chirurgicales au profit des victimes des récents incendies.

La directrice de l'EPH de Jijel, Sabah Aouabi, a précisé à l'APS que dans le cadre des efforts déployés pour prendre en charge les victimes des incendies survenus récemment dans la wilaya, des interventions chirurgicales sont réalisées, dimanche, en faveur des personnes souffrant de brûlures.

Elle a ajouté que ces opérations sont réalisées par l'équipe médicale spécialisée venue d'Oran en collaboration avec le Dr Maïssa Gouila, spécialiste en chirurgie plastique reconstructrice à l'EPH

Mohamed-Seddik Benyahia de Jijel.

Cette action "s'inscrit dans le cadre des efforts déployés en continu pour garantir une prise en charge médicale et chirurgicale spécialisée des blessés à la suite des récents incendies qui ont touché la wilaya de Jijel, et pour traiter les patients en fonction de la nature et du degré des brûlures", selon Mme Aouabi.

Pour rappel, deux cliniques mobiles sillonnent les zones touchées par les incendies, en plus de caravanes médicales régulières offrant des consultations, des médicaments et un accompagnement psychologique.

L'EPH de Taher avait accueilli hier (samedi) cette délégation médicale qui y a également pris en charge chirurgicalement des cas de brûlures.

RA